50 000 gendarmes mobilisés pour le ramadhan

Lire en page 5

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5200 - MERCREDI 17 JUIN 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



LE PROJET SOUMIS À L'APN

De nouvelles révisions dans le code de procédure pénale

Lire en page 4

Hollande affirme que Bouteflika a «toutes les capacités»

UNE VISITE POUR LE BUSINESS



C'est avec presque deux heures de retard que le président français François Hollande a entamé sa conférence de presse avant-hier à l'hôtel Aurassi à Alger. Motif ? «Un entretien en tête-à-tête de deux heures avec le président Bouteflika», a-t-il expliqué au parterre de journalistes de la presse algérienne et française. Les deux chefs d'Etat ont brassé, au cours de leurs discussions, dira Hollande, de nombreux dossiers bilatéraux, principalement la coopération économique marquée par une expansion des investissements français vers de nouveaux segments... Le business a primé. d

Lire en page 3



EN PRÉVISION DU MOIS DE RAMADHAN

Aïssa lance des opérations caritatives

Lire en page 4



3e FESTIVAL WELLSOUND À ALGER

L'indépendance avec Gnawa

Lire en page 11



LIGUE1 : ALORS QUE L'ASMO, L'USMB ET LE MOB ONT TROUVÉ DES ENTRAÎNEURS

USMA, NAHD, JSS et RCA multiplient leurs recherches

Lire en page 13

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

Le Jeune Indépendant du 17/06/2015 - ANEP N° 330 752

HOLLANDE AFFIRME QUE BOUTEFLIKA A «TOUTES LES CAPACITÉS»

Une visite pour le business

C'est avec presque deux heures de retard que le président français François Hollande a entamé sa conférence de presse avant-hier à l'hôtel Aurassi à Alger. Motif ? 'Un entretien en tête-à-tête de deux heures avec le président Bouteflika», a-t-il expliqué au parterre des journalistes de la presse algérienne et française.

Les deux chefs d'Etat ont brassé, au cours de leurs discussions, dira Hollande, de nombreux dossiers bilatéraux, principalement la coopération économique marquée par une expansion des investissements français vers de nouveaux segments, ainsi que les questions internationales qui interpellent les deux pays, notamment la situation au Mali, en Libye et la menace terroriste. Cette menace qui «s'est illustrée aujourd'hui par le double attentat mené par Boko Haram à N'djamena au Tchad (NDLR : faisant au moins 27 morts et une centaine de blessés)», a déploré le chef d'Etat français.

D'ailleurs, c'est sur ce chapitre que le président tentera de donner des éclairages quant à la mort annoncée du terroriste algérien Mokhtar Belmokhtar en Libye. Le gouvernement provisoire libyen, basé à Tobrouk, a annoncé dimanche soir l'élimination du chef de la phalange Al mourabitoun suite à des frappes aériennes américaines à Adjdabiya dans l'est de la Libye. Bien qu'il expliquât que les autorités françaises étaient au courant de l'opération américaine en Libye, il ne put néanmoins confirmer la mort de l'homme le plus recherché de la région du Sahel. «Je ne peux pas la confirmer (la mort) mais nous savions par nos propres services que Belmokhtar était en Libye», a-t- il lancé, ajoutant qu'»il y a une très grande probabilité que Belmokhtar ait été tué». Il a précisé que les services français se basent sur un faisceau d'informations concordantes qui n'excluraient pas son élimination.

La lutte antiterroriste constitue l'un des dossiers chauds au menu de la coopération entre Alger et Paris. François Hollande rappellera alors l'assistance fournie par l'Algérie à la France dans ses opérations au Mali contre les groupes terroristes, tout comme l'engagement diplomatique algérien dans le règlement du conflit entre les mouvements rebelles touaregs et l'armée malienne ponctué par la signature d'un accord de paix.

«La sécurité, c'est la lutte contre le terrorisme, et je veux aussi souligner le combat commun contre cet ennemi terrible, implacable, auquel nous avons porté des coups et encore récemment, ces dernières heures», a souligné le président Hollande, qui a exprimé à l'occasion sa «gratitude envers les autorités algériennes» pour leur action après l'enlèvement et l'assassinat du Français Hervé Gourdel, en septembre 2014 à Tikjda en Kabylie.

Pour Hollande, la coopération entre les deux pays ne se limite pas au chapitre sécuritaire mais s'étendra davantage au segment économique.

«Par rapport à ce que nous vivons, la sécurité dans le Sahel, la Libye, nous avons besoin d'avoir un travail en commun», a-t-il insisté évoquant le «travail économique» entre les deux pays. «Vous savez combien nos populations sont liées. L'histoire doit nous permettre d'aller beaucoup plus loin dans les relations», a-t-il expliqué, estimant que «nous avons déjà réalisé beaucoup».

Interrogé sur l'éventuelle implantation du constructeur d'automobiles «Peugeot» dans le marché du montage des véhicules, à l'image de son concurrent «Renault» qui s'est implanté à Oran, dans l'Ouest algérien, le président français annoncera que le constructeur devrait lui aussi s'installer en Algérie prochainement.

Il dira également qu'»un travail est en train de se faire» pour que Total engage des investissements dans l'exploitation du gaz de schiste. Il ne manquera pas, dès lors, de signaler que la relation entre l'Algérie et la France obéit à une «amitié exigeante». Il dira qu'»avec le président Bouteflika, «nous avons établi une relation d'extrême confiance. Ses conseils, sa vision du monde sont particulièrement précieux».

Le leader socialiste soulignera, par ailleurs, que le président Bouteflika lui a donné une impression «de grande maîtrise intellectuelle», en réponse à une question sur l'état de santé du président algérien. Il est «rare de rencontrer un chef d'Etat qui a une telle alacrité», a-t-il ajouté.

«Vous m'interrogez sur sa santé, je ne suis pas médecin et je ne viens pas comme médecin rencontrer un chef d'État. Ce que je peux vous dire, c'est que la qualité de la discussion que nous avions eu pendant près de deux heures était particulièrement intense et élevée», a expliqué le président français.

Il ajoutera : «Bouteflika, je vous confirme qu'il ne peut pas se déplacer mais je le savais déjà», faisant remarquer que son hôte avait «une capacité rare de jugement».

Pour Hollande, le chef d'Etat algérien a «toutes les capacités et l'a montré» pour analyser les grands dossiers de l'heure. «Je ne parle pas de ce qu'il peut faire pour l'Algérie, mais pour apporter sa sagesse et son jugement pour régler les crises dans le monde», a-t-il encore dit.

Le chef d'Etat français effectuait une «visite d'amitié» à Alger, la seconde depuis son accession à l'Elysée en 2012. A en croire le président, cette deuxième visite permettrait également de fluidifier les relations franco-algériennes. «On simplifie les choses. Chaque visite de chef d'Etat, de chef de gouvernement, de chef de parlement, permet de faire en sorte que ce soit plus simple», a-t-il précisé.

La courte visite algéroise de François Hollande était essentiellement consacrée aux partenariats économiques et au développement des relations d'affaires entre les deux pays.

K. M.



ALGÉRIE-FRANCE

Le temps des pragmatismes

QUE DOIT-ON retenir de la visite de quelques heures de François Hollande en Algérie ? Deux choses : une phrase du président français à l'endroit de Bouteflika et l'intention du constructeur automobile français Peugeot de lancer une usine de montage. Un projet identique à celui de son concurrent Renault puisque les véhicules seront produits en Algérie : «Le président Bouteflika m'a donné l'impression d'une grande maîtrise intellectuelle. C'est rare de rencontrer un chef d'État qui a cette capacité de jugement. Le président Bouteflika a toutes ses capacités pour apporter sa sagesse et son jugement pour régler les crises», a-t-il dit en réponse à un journaliste du «Petit journal» de la chaîne cryptée Canal Plus. Cette simple phrase résume au mieux la visite du président français en Algérie. Au bout du compte, il n'y a pas eu signature de grands projets mais juste un projet d'installation d'une usine Peugeot.

Ensuite, cette phrase est un soutien de taille pour Bouteflika qui n'en espérait pas tant au moment où l'opposition se renforce et durcit le ton envers lui. A la différence de la première visite d'Etat de Hollande, qui avait soulevé une liesse populaire, ce bref séjour suivi d'un entretien de deux heures s'est déroulé dans la résidence de Zéralda. Alger en attend «un signal politique fort» de soutien.

A cet égard, le président Bouteflika n'a pas dû être déçu : la «relation d'exception» entre les deux pays est belle et bien relancée.Le président français a même laissé entendre que la compagnie pétrolière Total serait intéressée par l'exploitation du gaz de schiste en Algérie. Lui qui a fort à faire pour juguler la montée du chômage en France qui frise les 11%, -un record depuis l'après-guerre - est prêt à faire n'importe quoi pour arracher quelques miettes de la cagnotte algérienne qui s'élève à 170 milliards de dollars.


DR

Hollande et la repentance

Des excuses pour le rôle de la France durant la guerre d'Algérie, il n'y en pas eu. La repentance n'est pas sa «tasse de thé». La question de la mémoire a été encore une fois occultée, car faisant partie des questions qui fâchent. Pourtant l'Organisation nationale des Moudjahidines a profité de la présence du président français à Alger pour réitérer la demande d'excuses pour ses crimes coloniaux, tout en exigeant par la même l'indemnisation des Algériens comme préalable à l'édification de relations d'égal à égal qui répondent aux aspirations des peuples algérien et français.

Au-delà des grands discours lyriques, Hollande est plus que jamais un adepte de la realpolitik sur le continent. Comme vient de le montrer sa visite, où il a apporté sa caution à Bouteflika, Hollande cherche à se concilier les bonnes grâces du pays qui pèse le plus, diplomatiquement et économiquement, sur le continent. Même si le bilan en matière de respect des droits de l'homme est désastreux. **Hocine Adryen**

Face à la chute des recettes pétrolières

M. Benkhalfa préconise la rigueur dans les dépenses publiques

Le ministre des Finances Abderrahmane Benkhalfa a plaidé hier en faveur de l'émergence d'une synergie entre la sphère économique réelle et la sphère financière et bancaire en préconisant la rigueur dans l'usage des fonds publics. M. Benkhalfa, qui s'exprimait lors d'une rencontre d'échanges avec les représentants des organisations patronales et professionnelles, a énuméré les actions du Gouvernement visant la « poursuite du développement et de relance des secteurs créateurs de valeur ajoutée notamment l'industrie », selon un communiqué du ministère. La rencontre, à laquelle ont assisté le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb, le ministre délégué au Budget et à la prospective Hadji Baba Ammi ainsi que le secrétaire général de l'UGTA Abdelmadjid Sidi Said, s'inscrit «dans le cadre d'une démarche globale de rénovation du cadre d'exercice de l'activité économique », souligne la même source. M. Bouchouareb a, de son côté, rappelé la détermination du gouvernement à moderniser le cadre institutionnel en ciblant notamment les éléments favorisant un meilleur climat d'investissement en mettant en exergue le rôle "privilégié" que doit assumer le secteur économique public en tant que vecteur de développement. Les partenaires économiques et sociaux ont enfin fait part de leur attachement à la concrétisation du Pacte économique et social dans un cadre de concertation et d'échanges et ce, dans l'objectif d'arriver à une croissance économique plus soutenue et plus diversifiée, selon le communiqué. **S.N**

LE PROJET SOUMIS À L'APN

De nouvelles révisions dans le code de procédure pénale

De profondes réformes en perspective attendent le secteur de la justice. C'est ainsi que deux mesures phares devront d'abord changer quelques dispositifs importants dans le code de procédure pénale. Selon le ministre de la Justice garde des Sceaux, Tayeb Louh, le projet en question prévoit l'introduction, pour la première fois dans l'histoire de la justice algérienne, d'une nouvelle clause qui consacre le principe du droit de l'accusé ou du suspect placé en garde à vue par la police judiciaire à la présence d'un avocat lors de l'enquête préliminaire.



De plus, il permet au ministère public de procéder à la mise en mouvement de l'action publique et d'informer l'opinion publique.
Tayeb Louh a affirmé hier à Alger que ce projet de code de procédure pénale sera présenté lors de la réunion du gouvernement, soulignant que les dispositions prévues dans ce texte s'inscrivent dans le cadre des profondes réformes que connaît le secteur. Dans une déclaration à la presse en marge de la séance plénière du Conseil de la nation consacrée au vote du projet de loi relatif à la protection de l'enfance, M. Louh a précisé qu'«il soumettra le projet de code de procédure pénale au gouvernement cet après-midi, ajoutant qu'il prévoit de profondes réformes visant à renforcer le pouvoir judiciaire. Pour le ministre, les réformes du secteur de la justice «renforceront les droits et les libertés fondamentales du citoyen».
Quoi qu'il en soit, beaucoup parmi les hommes politiques et les militants des droits de l'homme en Algérie se réjouissent de cette avancée. Car, depuis des années, on ne cesse de critiquer cet aspect particulier dans l'exercice des droits du suspect au moment des premières procédures de l'introduction. De plus, ils sont nombreux à dénoncer les excès de la garde à vue et notamment les dépassements liés à la détention provisoire, qui semble devenir la règle chez le juge pour plusieurs raisons. Il y a quelques mois, Me Farouk Ksentini, président de la Commission nationale pour la promotion des droits de l'Homme, avait adressé un rapport circonstancié sur ces questions. Un rapport assez accablant qui a mis sur la sellette des pratiques en vogue dans l'appareil judiciaire national. Me Ksentini avait clairement dénoncé l'absence de tout droit pour l'accusé ou le suspect placé en garde à vue par la PJ d'avoir l'assistance d'un avocat. D'ailleurs, les procès actuels sur des scandales de corruption ou de dilapidation des deniers publics ont mis au jour de cruelles vérités dans ces moments préliminaires de l'instruction ou de l'enquête. Bien des suspects et des accusés dans ces procès avaient déclaré que leurs interrogatoires étaient entachés d'irrégularités et de dépassements ou que leurs périodes de détention ne respectaient aucune règle, aucun principe. D'autres avaient soulevé des cas de torture ou de détention dans des conditions «inhumaines», comme le cas de Chani, un des principaux accusés dans l'affaire de l'autoroute Est-Ouest.
En fait, le rapport de l'institution de Ksentini, qui dépend de la Présidence, a mis en exergue ces aspects, tout en faisant une série de propositions pour améliorer les conditions des détenus provisoires et surtout renforcer les droits et les libertés des citoyens.

H. R.

EN PRÉVISION DU MOIS DE RAMADHAN

Le ministère des Affaires religieuses prévoit des actions caritatives

EN PRÉVISION du mois de ramadhan, plusieurs actions caritatives sont prévues à travers toutes les régions durant le ramadhan, a indiqué Mohamed Aissa, ministre des Affaires religieuses. Le ramadhan sera marqué cette année par la récitation du Coran, des concours religieux et des «dourous» avant les taraouih, a déclaré le ministre en marge d'une journée d'étude consacrée au ramadhan, hier à Dar El Imam à Alger. Ces actions caritatives consistent essentiellement à ouvrir des restaurants pour les nécessiteux dans différentes wilayas. Des repas seront offerts aux jeûneurs dans les stations de transport de voyageurs et dans les bandes d'arrêt d'urgence afin de lutter contre les accidents de voiture. Des visites aux hôpitaux et aux centres pénitentiaires sont prévues par les imams durant ce mois sacré afin d'apporter au soutien aux malades et aux prisonniers. Concernant le début du ramadhan, un événement religieux important dans la tradition musulmane, le ministre indique qu'il sera fait appel aux données astronomiques, mais également «à nos traditions lesquelles, dit-il, recommandent d'observer à l'œil nu l'apparition du croissant lunaire pour commencer à jeûner». Pour ce qui est des divergences observées chaque fois à déterminer ensemble le jour exact où débute le carême, le ministre annonce que, contrairement aux années précédentes, l'Algérie n'entend plus s'aligner aveuglément sur les pays orientaux, habitués à en fixer, seuls, le commencement. «Nous avons, répète-t-il, nos traditions et nos méthodes, lesquelles nous incitent à guetter l'apparition du croissant lunaire et de la certifier, chaque fois, par des données scientifiques». S'exprimant sur le gaspillage observé durant ce mois et s'en prenant aux comportements de consommation boulimique qu'il entraîne chaque fois, Mohamed Aissa appelle les ménages à faire preuve de modération et, en même temps, de solidarité envers les démunis «moins dotés». Par ailleurs, Mohamed Aissa a plaidé pour un islam de tolérance et de partage. Il a appelé à la «modération et au juste milieu dans l'exercice de l'Islam tel qu'il a toujours été prôné par nos aïeux», mettant en garde ceux qui tentent de se mettre en opposition avec la gestion par l'Algérie de la «chose religieuse». Concernant la communauté algérienne à l'étranger, une centaine d'imams se renderont en France et en Allemagne pour diriger les prières des taraouih. Mohamed Aissa a annoncé la création d'un observatoire de veille contre le prosélytisme religieux, les «dérives sectaires et le terrorisme». Le projet portant création d'un observatoire national pour la lutte contre l'extrémisme religieux sera bientôt soumis au gouvernement, a-t-il fait savoir. «Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs soumettra bientôt au gouvernement une proposition relative à la création d'un observatoire national pour la lutte contre l'extrémisme religieux.» «Cette instance, qui regroupera des représentants de plusieurs secteurs tels l'Education, la Communication et l'Intérieur, contribuera à prémunir la jeunesse contre les idées étrangères à notre société», a-t-il ajouté. Aïssa a mis l'accent sur la dangerosité de telles idées qui, souvent, entraînent leurs adeptes vers des organisations terroristes comme celle autoproclamée Etat islamique (Daech). L'observatoire se chargera de contrôler la circulation de telles idées en analysant leurs contenus pour proposer les réponses nécessaires dans le respect de la liberté du culte.

Lynda Louifi

SOLIDARITÉ PENDANT LE RAMADHAN À MÉDÉA

Plus de 75 000 familles concernées

CE SONT quelque 75 500 familles nécessiteuses qui vont bénéficier des aides qui seront fournies dans le cadre de l'opération de solidarité à l'occasion du mois sacré, déclarera Tahar Bentercha, directeur de l'action sociale de Médéa. Au cours d'une conférence de presse organisée au siège de la maison des Associations, il révélera les mesures prises en matière d'organisation de l'opération et les chiffres afférents aux contributions financières des donateurs. Il détaillera l'opération qui, dira-t-il, a été entamée en février par un travail d'assainissement des listes disponibles des bénéficiaires du couffin du ramadhan en les expurgeant des noms des indus bénéficiaires, c'est-à-dire des personnes qui ont vu leur statut social changer pour avoir trouvé un emploi, reçu un legs, changé de situation familiale ou de résidence, etc.
C'est à la charge des communes de s'occuper de la distribution des packs alimentaires qui devront contenir les produits essentiels pour la préparation des repas et dont la valeur varie entre 3 500 et 5 000 DA, a-t-il été précisé. En outre, Pas moins de 25 restaurants vont ouvrir pendant le mois sacré alors que l'administration de la wilaya a prévu une dotation de 800 millions de centimes au profit du Croissant Rouge algérien pour l'ouverture de 13 restaurants à travers les principales agglomérations où seront servis des repas chauds aux voyageurs de passage et aux personnes sans domicile. A propos des fonds collectés au titre de l'année 2015, il a indiqué que les sources sont variées et constituées principalement des collectivités locales, des entreprises locales, voire nationales, du ministère de la Solidarité, du fonds de la Zakat. Ce qui, a-t-il dit, a permis de mobiliser d'importantes sommes financières qui ont servi à l'achat et la distribution des colis alimentaires aux familles nécessiteuses recensées.
Compte tenu du grand nombre de communes, la contribution la plus importante est à inscrire à l'actif de celles-ci avec une participation qui s'élève à plus de 18, 717 milliards de centimes alors que le montant de la subvention allouée par le ministère de la Solidarité est de 2,9 milliards de centimes.
La direction des affaires religieuses a versé 2 milliards de centimes via le fonds de la Zakat, représentant l'équivalent de 400 fins d'un montant de 5 000 DA, alors que la Sonatrach a confirmé son engagement pour un don de 500 couffins, est-il précisé.

N. B.

SÉCURITÉ DES FRONTIÈRES, DES MOSQUÉES ET DES MARCHÉS

50 000 gendarmes mobilisés pour le ramadhan

Le risque d'un attentat terroriste au cours du mois sacré n'est pas à écarter du moment que les groupes armés, ceux d'Aqmi, cherchent à relancer leurs sales activités.



Pour sécuriser les lieux de culte, les frontières et les sites sensibles, le commandement de la Gendarmerie nationale (GN) vient de mobiliser pas moins de 50 000 gendarmes durant le mois du ramadhan.

En effet, selon un communiqué, le commandement de la GN a mis en place un plan de sécurité spécial pour la sécurisation des zones frontalières, urbaines et suburbaines ainsi que celle du réseau routier en territoire de compétence de la Gendarmerie nationale.

Eu vue de garantir la sécurité et la tranquillité publiques, la gendarmerie a procédé au renforcement des mesures à caractère préventif, dissuasif et répressif adoptées précédemment, mettant en place des dispositifs sécuritaires supplémentaires (brigades territoriales, brigades de sécurité routière, sections de sécurité et d'intervention), et ce afin d'assurer une présence permanente et continue sur le terrain et de garantir une surveillance efficiente du territoire et du réseau routier.

Avec le début des vacances d'été, période qui connaît un afflux progressif des estivants et des touristes, la densité de la population se concentre dans les espaces publics et sur les plages, créant un grand mouvement au niveau des réseaux routiers. Le mois sacré du ramadhan, qui coïncide cette année avec la saison estivale, connaîtra lui aussi une activité supplémentaire, notamment durant la nuit, dans les lieux de loisir et de détente.

En ce qui concerne les dispositifs de sécurité mis en place au niveau des frontières terrestres, il a été procédé à l'intensification de la surveillance et des patrouilles sur les frontières afin de limiter, voire empêcher, la contrebande de produits alimentaires, notamment pour préserver la stabilité du marché national et éviter les pénuries causées par la contrebande de produits subventionnés vers l'étranger mais aussi faire avorter toute tentative de contrebande de marchandises et de produits alimentaires vers le territoire national, aux fins de préserver la santé publique et l'économie nationale.

S'agissant de la préservation de la santé publique, et dans le cadre des missions de la police économique, les unités territoriales de la Gendarmerie nationale implantées à travers les communes du pays procèdent au suivi et au contrôle des produits de large consommation dans les marchés et les commerces, compte tenu de leur disponibilité et de leur prix, avant de transmettre des rapports immédiats à propos de tout manque ou hausse de prix aux autorités concernées, et ce afin qu'elles prennent les mesures juridiques qui s'imposent. Le numéro vert 10-55 demeure au service des citoyens. Il est mis à leur disposition en cas de demande de secours ou d'intervention. Pareillement concernant le site électronique de préplainte de la Gendarmerie nationale https://ppgn.mdn.dz, mis au service des citoyens pour qu'ils puissent envoyer des plaintes à distance via l'Internet.

Les services de la Gendarmerie nationale œuvrent à travers ses dispositifs opérationnels fixes et mobiles, aussi bien au niveau national qu'au niveau des frontières et des zones intérieures, à travers le réseau routier et la totalité de son territoire de compétence, à fournir des services de sécurité de proximité aux citoyens, où qu'ils soient, y compris pendant la nuit, et à garantir ainsi une présence permanente sur les routes, dans les stations de transport de voyageurs, sur les lignes ferroviaires qui assurent le service de nuit, etc. Il est enfin également tenu compte de la sécurisation des zones de loisirs, en coordination avec les directions de la culture à travers les différentes wilayas.

F. Sofiane

LES VOYAGEURS PÉNALISÉS

La grève des cheminots se poursuit



La grève des conducteurs de train et contrôleurs de la société nationale des transports ferroviaires (SNTF) se poursuivait hier sans qu'une solution ne soit retenue pour mettre fin à une situation qui pénalise depuis trois jours les voyageurs et de marchandises. «Notre seule revendication consiste à faire bénéficier les Cheminots d'une nouvelle classification des postes et d'une meilleure condition de travail», a fait savoir le porte-parole de la coordination nationale des Cheminots, Zoubir Balamane.

En grève depuis dimanche les cheminots de la banlieue d'Alger, ont décidé de poursuivre leur mouvement jusqu'à satisfaction de leur revendication. M.Balamane a précisé que le corps des cheminots (mécaniciens, agents de trains, contrôleurs, chef de train, conducteurs de trains et agents de gare y compris les aiguilleurs), «n'a jamais demandé l'annulation des examens de sécurité et leur seule demande consiste à faire bénéficier (les Cheminots) d'une nouvelle classification des postes. Rappelant que l'ancienne classification datait de l'ère coloniale (1943), M. Balamane a fait remarquer qu'un accord avait été conclu en 2009 avec la direction générale de la SNTF pour une nouvelle classification mais n'a pas été appliqué à ce jour. «Pour ce qui est des examens de sécurité, nous les avons passés et nous sommes contre leur annulation », ont dit les cheminots lors d'un rassemblement à la gare d'Agha (Alger). «Nous voulons avancer dans notre carrière, nous demandons une nouvelle classification des postes, c'est notre droit », ont ajouté les cheminots en colère.

La direction générale de la SNTF avait affirmé lundi «n'avoir reçu aucune revendication «sur ce mouvement social.

A la direction générale de la SNTF, on est pourtant catégorique: «cette grève n'a aucune relation avec des revendications sociales ou salariales. « Un responsable à la direction de la SNTF cité par l'APS a expliqué que «'les véritables raisons de ce débrayage sont à rechercher dans la volonté de certains conducteurs de trains de passer l'examen de sécurité de trains, mais sans y être soumis ». Selon lui, pour avoir l'examen de sécurité des trains, il faut, et c'est une exigence, que le chauffeur de train soit soumis effectivement à cet examen. On ne peut donner cette certification à des conducteurs de trains qui n'y ont pas été soumis. «C'est impossible !», a lancé la même source. A la gare d'Agha comme à celle d'Hussein Dey, l'accès est fermé aux voyageurs. Les trains sont à l'arrêt, a -t-on constaté. Cette grève est la seconde en un mois, après celle observée le 15 mai dernier, déclenchée par les conducteurs de trains et contrôleurs.

Cette grève a, par ailleurs, sérieusement affecté le transport dans la banlieue algéroise, où des dizaines de milliers de travailleurs ont dû recourir au système «D »' et au covoiturage pour rallier leurs bureaux dans la capitale à partir de Blida, Thenia, Reghaia, Rouiba, Tizi Ouzou, El Affroun, Boufarik et El Khemis.

S. N.

LE GOUVERNEMENT LIBYEN AVAIT AFFIRMÉ SA MORT

Mokhtar Belmokhtar serait en vie, selon Ansar Al-charia



LE GROUPE terroriste libyen Ansar Asharia ainsi que la coalition des rebelles d'Adjabiya ont démenti hier dans un communiqué la mort de Mokhtar Belmokhtar. Ce dernier a été, rappelons-le, annoncé mort par le gouvernement libyen dans une frappe aérienne américaine.

En effet, le gouvernement libyen avait affirmé dimanche dernier que Mokhtar Belmokhtar avait été tué dans un raid américain qui visait une réunion d'Ansar Asharia à Ajdabiya, à 160 kilomètres à l'ouest de Benghazi. Le Pentagone est, quant à lui, resté prudent sur le sort du terroriste mais a confirmé que Mokhtar Belmokhtar avait été la cible d'une frappe menée par plusieurs avions F-15E et qu'il étudiait toujours son impact. Il affirme toutefois que ces frappes n'ont laissé aucune chance aux terroristes sur place.

Le groupe terroriste Ansar Al-charia a, lui, identifié sept personnes tuées dans le raid, parmi lesquelles ne figure pas Belmokhtar, affirmant dans son communiqué qu'aucune autre personnalité n'a été tuée.

Ces frappes aériennes des forces américaines, qui ont eu lieu dans la nuit de samedi à dimanche, ciblaient bel et bien Mokhtar Belmokhtar. Le Pentagone a précisé avoir utilisé des avions chasseurs F-15 armés de bombes guidées pour cette attaque. Les blessés dans le raid ont été évacués à l'hôpital Mohamed-M'Geïrif de la ville par des tribus alliées du gouvernement de Tobrouk, reconnu par la communauté internationale. Des djihadistes d'Ansar Al-charia, la branche libyenne d'Al-Qaïda, ont ensuite attaqué l'hôpital en question et récupéré les blessés. Un djihadiste et six membres des dites tribus ont été tués dans les affrontements entre les deux parties.

Lundi à Alger, le président français François Hollande avait affirmé qu'il y avait «une très grande probabilité«que Mokhtar Belmokhtar ait été tué en Libye lors du raid américain, évoquant un faisceau d'informations concordantes.

Pour rappel, le «Borgne«comme on le surnomme avait déjà été donné pour mort par le Tchad en 2013, mais Mokhtar Belmokhtar avait revendiqué juste après un attentat-suicide ayant fait plusieurs morts au Niger. Il est l'un des terroristes les plus recherchés dans le monde.

Mokhtar Belmokhtar est également considéré comme le plus important trafiquant d'armes dans la région, il est aussi responsable de plusieurs enlèvements et attaques terroristes, comme la prise d'otages d'In Amenas en janvier 2013.

N. M.

BÉJAÏA

Décès du DJS

LE DIRECTEUR de la jeunesse et des sports de la wilaya de Béjaïa, M. Abdelhamid Dâamache, a rendu l'âme avant-hier soir dans un hôpital de la wilaya de Mila. Le défunt aurait été hospitalisé deux jours auparavant pour des problèmes cardiaques. Feu Daâmache était âgé de 60 ans. Son inhumation a eu lieu hier matin dans la wilaya de Mila. Pour rappel, le défunt avait été installé à la tête du secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Béjaïa il y a moins d'un an. Il avait remplacé Benathmane, décédé des suites d'une longue maladie.

N. B.

GROGNE SOCIALE À BÉJAÏA

Agitation dans plusieurs secteurs d'activité

LE FRONT social s'agite à Bejaïa. Plusieurs mouvements de protestation ont été enregistrés hier. D'abord, le transport ferroviaire était paralysé pour la deuxième journée consécutive suite à une grève illimitée enclenchée par le Syndicat d'entreprise des travailleurs du secteur, qui réclame de nouveau «la reclassification des gardes cosignée dans un protocole d'accord du syndicat et de la direction générale de la SNTF le 10 avril 2009».

Selon Moujab, membre du syndicat d'entreprise (UGTA) des chemins de fer à Béjaïa, «la direction générale s'est engagée en 2009 et aussi l'année dernière, qualifiant notre mouvement de légitime. Cependant, elle a refusé de discuter avec les sections syndicales faute d'une nouvelle instance nationale de notre fédération, le mandat cette instance expiré en 2014. Une délégation de syndicalistes s'est rendue à Alger pour demander à la Centrale syndicale d'intervenir auprès de la direction générale de la SNTF pour la prise en charge de notre revendication. Et d'ajouter : «Notre grève est suivie à 100 % et toutes les navettes ont été annulées. Cela va se poursuivre s'il n'y a pas d'écoute.»

Dans le secteur de la formation professionnelle, même topo. Plusieurs centres de formation ont été paralysés hier suite à une journée de protestation initiée par le SET/FP/UGTA. «Notre action a été suivie à 70 %», a indiqué M. Rabhi, responsable du syndicat. Ce dernier a relevé «le peu d'autorité qu'exerce le directeur de wilaya sur certains directeurs d'établissements qui refusent d'appliquer ses décisions, notamment celles liées à la mise sur pied des commissions de distribution des logements de fonction, en particulier celles des CFPA Younès-Lakhel, M'cisna et Seddouk. M. Rabhi a aussi signalé «le refus d'installer une commission au niveau de la DFP pour la distribution des deux logements dont a bénéficié celle-ci dans le quota attribué au secteur». Pour sa part, le directeur de l'enseignement et de la formation de Bejaïa, Louhi, s'est dit «très surpris de cette action de protestation qui n'a pas lieu d'être puisque les portes du dialogue sont ouvertes», s'exprimant sur Radio Soummam.

Il convient de noter que des dizaines de citoyens issus des bidonvilles Agharous dans la commune de Souk Oufella et aussi de Fénaïa, etc., ont tenu hier un rassemblement de protestation devant le siège de la wilaya pour exiger «la distribution des 130 logements de type RHP réalisés à Rémila, conformément au tirage au sort de janvier 2013. Pour leur part, les éleveurs de vaches laitières de plusieurs wilayas ont observé un rassemblement de protestation dans la zone d'activité de Taharacht, à Akbou, pour interpeller les autorités centrales concernant la crise que traverse cette filière depuis de longs mois et qui menace son existence, mais aussi exiger des solutions qui passeront, selon eux, par «l'augmentation du prix du litre de lait cru et sa subvention à hauteur de 100 DA par l'Etat». Pour rappel, les éleveurs de vaches laitières ont initié depuis plusieurs jours une action de protestation appelée «Opération lait gratuit». Hier, les éleveurs de veaux ont dénoncé la cherté des aliments du bétail et exigé le soutien de l'Etat pour surmonter cette crise, et ont aussi menacé d'aller plus loin dans leur mouvement de protestation si les choses restent en l'état.

N. Bensalem

SOLIDARITÉ RAMADHAN 2015

Ooredoo fait don d'argent et de cliniques médicales au CRA

L'opérateur de la téléphonie mobile Ooredoo a remis hier trois cliniques médicales mobiles au Croissant-Rouge algérien (CRA) destinées aux régions du Sud, en plus d'une enveloppe financière pour venir en aide aux nécessiteux durant le mois de ramadhan.



PH. NOUEL / LJI

La cérémonie officielle de remise de ces dons conséquents s'est déroulée au siège d'Ooredoo à Alger, en présence de la présidente du Croissant-Rouge algérien, Saïda Benhabylès, du directeur général de Ooredoo Algérie, Joseph Ged et des ambassadeurs de la marque Ooredoo. Le projet de cliniques médicales mobiles, lancé avec le soutien du groupe Ooredoo et la fondation Leo Messi, s'inscrit dans le cadre du partenariat stratégique entre Ooredoo et le CRA. Selon les précisions de la présidente du Croissant-Rouge à la presse, ces cliniques mobiles seront réparties entre trois wilayas du Sud : Tamanrasset, Adrar et Illizi afin de permettre la couverture médicale des populations de ces zones enclavées. «Cette action s'inscrit en droite ligne des ambitions du Croissant-Rouge d'atteindre tous les nécessiteux de l'Algérie profonde, y compris dans les zones frontalières où les réfugiés et les populations déplacées sont confrontés aux affres de la précarité», a-t-elle déclaré lors de cette cérémonie. Sans se substituer aux institutions de l'Etat, Mme Benhabylès a assuré que ces cliniques médicales appuieront la stratégie du gouvernement algérien visant à offrir un accès égal aux soins médicaux à tous les citoyens algériens. Par ailleurs, la présidente du CRA avance le chiffre de 10 000 nécessiteux recensés en Algérie en affirmant que ces personnes seront orientées vers les restos de la rahma et les associations de bienfaiteurs inscrits auprès du CRA. La première responsable du Croissant-Rouge a salué à cette occasion l'engagement «sincère» d'Ooredoo pour l'aboutissement du projet de cliniques mobiles, mais aussi de son implication «effective» dans le soutien aux familles nécessiteuses à l'occasion du mois sacré de ramadhan, en apportant son aide financière «conséquente». Pour sa part, le directeur général de Ooredoo Algérie Joseph Ged, a affirmé que l'aboutissement du projet de cliniques médicales mobiles conforte l'engagement de son groupe au sein de la société algérienne et renforce, par la même occasion, son partenariat stratégique avec le Croissant-Rouge algérien. «Ooredoo, entreprise nationale et responsable, reste disponible pour apporter son soutien aux initiatives sociales et humanitaires visant à améliorer et à enrichir le quotidien des Algériens», a-t-il assuré. Pour rappel, Ooredoo et le CRA ont signé, en mai 2014, une convention-cadre portant sur la mise en place d'un programme d'actions communes dans le domaine humanitaire et social. A la faveur de ce partenariat stratégique, Ooredoo est devenu le partenaire officiel du CRA. Le programme des cliniques médicales mobiles a été lancé par le groupe Ooredoo en partenariat avec la Fondation Leo Messi en 2013 et son élargissement à d'autres pays, dont l'Algérie, a été annoncé en mai 2014 à Barcelone (Espagne). Ce projet ambitionne d'assurer une prise en charge médicale à travers les marchés du groupe Ooredoo au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Asie du Sud-Est.

Z. M.

UNE PREMIÈRE EN ALGÉRIE, RÉALISÉE AU CHU DE BÉJAÏA

Une autoplastie pratiquée jeudi dernier

C'EST UNE première en Algérie. Une autoplastie a été réalisée jeudi dernier sur un enfant âgé de neuf ans. Celui-ci présentait des oreilles décollées (hypertrophie de la conque et défaut de plicature de l'anthélix). L'auteur de cette intervention chirurgicale est le Pr Farid Boudjenah, nouvellement installé, dans ses fonctions de médecin en chef du service d'ORL et de chirurgie cervico-faciale au CHU de Béjaïa. Une belle illustration. «Le patient en question a bénéficié d'une cure chirurgicale sous anesthésie générale, avec correction et repositionnement des pavillons des oreilles sans incision cutanée. Il s'agit de la première opération du genre en Algérie», a indiqué M. Atmane Mehdi du bureau d'information, de communication et d'audiovisuel au CHU de Béjaïa. Par ailleurs, pour la première fois dans la wilaya, aussi bien dans les secteurs public que privé, l'équipe d'ORL du CHU a réussi un autre exploit. Il s'agit d'une intervention délicate sur une patiente présentant une otite chronique cholesteatomateuse. La patiente, âgée de 41 ans, était suivie pour une otorrhée (écoulement purulent) chronique résistante aux traitements médicaux depuis plusieurs années, avec baisse de l'acuité auditive. Elle a bénéficié d'une cure chirurgicale consistant en une atticomastoidectomie sous microscope en technique fermée. Le directeur général Abdelmalek Danoune a assuré que «dans un délai qui ne dépasserait pas une année, le CHU de Béjaïa, à l'instar des anciens CHU d'Algérie, réalisera ses implants cochléaires, ses greffes de cornée et ses greffes rénales, grâce aux renforts permanents et de qualité en ressources humaines spécialisées», souligne-t-on. Il convient de rappeler que 40 médecins spécialistes intégreront d'ici la prochaine rentrée sociale les 25 services du CHU de la wilaya. Cinq nouveaux services vont être créés en plus de quelques infrastructures dans l'actuel établissement. On ajoute que le dossier du projet du nouveau CHU, qui sera implanté à Djebira, dans la commune de Boukhelifa, a bien avancé. Une réponse et des explications viennent d'ailleurs d'être envoyées au ministère de l'Agriculture, sollicité pour donner son O.K. concernant l'extraction de l'assiette foncière sur laquelle devrait être édifié l'établissement.

N. Bensalem

ENFANTS EN DIFFICULTÉ

Un foyer d'accueil à Alger en 2016

UN FOYER d'accueil pour les enfants en difficulté sera réalisé la fin de l'année 2016 à Alger, en vertu d'une convention signée hier entre le Réseau algérien pour la défense des droits de l'enfant (Nada) et l'établissement public Algérie Télécom, à l'occasion de la célébration de la journée de l'enfant africain. La convention a été signée par le président du Réseau Nada, Abderahmane Araâr, et le président-directeur général d'Algérie Télécom, Azouaou Mehmel. Algérie Telecom financera les travaux de ce projet dont le coût est évalué à 200 millions de dinars. Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural y contribue par l'attribution d'une assiette foncière dans la localité de Bouchaoui (ouest d'Alger), en plus d'une contribution financière et d'un soutien matériel et logistique d'Algérie Télécom. Baptisée « foyer du cœur », cette nouvelle structure peut accueillir et accompagner jusqu'à 200 enfants et adolescents en difficulté, notamment les victimes de maltraitance, sans famille ou issus de familles en difficulté. Le renforcement et la consolidation de l'intervention en matière de prévention contre les risques qui peuvent menacer la santé, l'équilibre psychologique et social de ces enfants par une prise en charge pluridisciplinaire, figurent parmi les objectifs de ce foyer, a précisé le président du réseau «Nada».

S. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL-OUED

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

N° Immatriculation Fiscale 099639019055901

Avis d'appel d'offres national restreint

N°: 035 /2015

Dans le cadre de l'opération de remis en niveau des routes nationales (Programme de Consolidation de la Croissance Économique PCCE- tranche 2013), la Direction des Travaux Publics la wilaya d'El-oued, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation des Travaux suivants :

Travaux suivant:

- **Entretien en BB de la RN 48 du pk 120+000 au pk 125+000 sur un linéaire de 05 Kms.**

Les entreprises intéressées par le présent avis et qualifiées en Travaux publics "catégorie quatre (4) ou plus en activité principale on cours de validité .

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Travaux Publics "Bureau de Contentieux service administration et moyen "cité 19 Mars 1962 .

Les Offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

A-Offre technique :

- La déclaration à souscrire dûment remplie daté signée et cacheté
- Déclaration de probité remplie daté signée et cacheté
- Cahier des charges dument paraphée et résignée
- Instruction aux soumissionnaires (remplie daté signée et cachetée)
- Certificat de qualification et classification professionnelles (catégorie quatre (4) ou plus)dans l'activité
- principale travaux publics en cours de validité
- Copie de extrait du registre de commerce .
- Copie du statut de l'entreprise pour la société légalisée et la modification s'il ya lieu.
- Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux de l' Année considéré délivrée pour les CNRC
- Copie du numéro d'identification fiscale(NIF) .
- Copie des pièces fiscales (extrait de rôles) en cours de validité.
- Copie des pièces parafiscales (mises à jour CNAS , CASNOS , CACOBATPH) et en cours de validité.
- Copie de Casier judiciaire du gérant (B.N°3) en cours de validité.
- Listes des moyens matériels nécessaires pour l'exécution des travaux : comportant la liste de matériel roulant
- avec pièce justificatives selon les cas énumérées ci-dessus .
- Listes des l'encadrement destiné au projet avec pièce justificatives(diplôme , cv et affiliation CNAS .
- Copie des références professionnelles pour les projet de réalisation routières accompagnés des attestations de bonnes exécutions délivrées par les maitres d'ouvrages pour les travaux réalisés durant les dix (10) dernières années
- Copie des bilans fiscaux visée par les services des impôts. Ou copies d'attestation des chiffres d'affaires délivrée par les services des impôts des 03 dernière années
- Planning prévisionnel des réalisations des travaux détaille (daté signée et cacheté)
- Liste des moyens ou mains et matériels accompagnées des pièces justificatives conformément au cahier de charge
- Etats de renseignements (remplie daté signée et cachetée)

B-Offre financière :

- Lettre de soumission (remplie daté signée et cacheté).
- Le Bordereau des prix unitaires (remplie daté signée et cacheté)
- Le détail estimatif et quantitatif (remplie daté signée et cacheté).

Les offres technique et financière doivent être contenues dans deux (02) enveloppes distinctes ne comportant que les mentions suivantes :

- **Enveloppe N°01 : Offre technique**
- **Enveloppe N°02 : Offre financière**

Ces offres devront être déposées au Direction des Travaux Publics "Bureau de Contentieux "contre de la wilaya d'El-Oued , à l'intérieur d'une enveloppe principale anonyme et ne comportera que la mention suivante :

AVIS D'appel d'OFFRES NATIONAL RESTREINT :

- **Entretien en BB de la RN 48 du pk 120+000 au pk 125+000 sur un linéaire de 05 Kms.**

La directeur des Travaux Publics de la wilaya d'El-Oued Cité 19 Mars 1962

A NE PAS OUVRIR

C /Condition de l éligibilité

Conformément aux dispositions de l'article 52 du décret présidentiel n° 10-236 du 7 Octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, Sont exclus, temporairement ou Définitivement de la participation aux marchés publics, les opérateurs économiques :

- Avoir déjà réalisé pendant les (05) cinq dernières années - une quantité de l'enrobé bitumineux (GB ou BB ou EF) au moins 25000 T

✓ La durée de préparation des offres est fixée à 25 jours à compter de la première publication dans le bulletin officiel des marchés publics ou la presse, si ce jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal , la durée de préparation des offres est prorogée jus qu'au jour ouvrable suivant

✓ Le dépôt des offres est fixée de 08 :30 à 10 :00 la dernière jour correspondant à la durée de préparation des offres.

✓ L'ouvertures des plis technique et financiers sera tenue en séance publique au siège de la direction des Travaux Publics Cité 19 Mars EL Oued à 10 :15 le jour de dépôt des offres , cet avis sera considère comme invitation aux soumissionnaire pour assister aux séances d'ouverture des plis conformément à l'article 09 du décret présidentielle 10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics

✓ La durée des validités des offres est fixée à 115 jours .

Le Jeune Indépendant **du 17/06/2015 / ANEP N° 331 128**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

DIRECTION GENERALE DES FORETS

CONSERVATION DES FORETS DE LA WILAYA DE CHLEF

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 099502019036916

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

La Conservation des forêts de la wilaya de CHLEF informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint relatif **aux travaux d'OUVERTURE DES PISTES SUR 13/94 KM**, inscrit dans le cadre PROGRAMME DE SOUTIEN A LA CROISSANCE ECONOMIQUE tranche 2014 , paru sur les quotidiens nationaux

SADA CHARK en date du 02/05/2015

LE JEUNE INDEPENDANT en date du 03/05/2015

Qu'a l'issue d'évaluation des offres en date du 02/06/2015 ; le marché est attribué provisoirement à l'entreprise :

Lot N°	Entreprise N I F	Critères d'évaluation		Délais D'exécution	Observation
		Offre technique /100 points Qualif/sup.ou egal50	Offre financière (DA en TTC)		
01	DJABOUT SALAH 196302010280218	55	12.799.800.00	09 MOIS	Moins disant

Et conformément à l'article 114 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics. Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours, auprès de la commission de la wilaya des marchés publics, dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux

Le Jeune Indépendant **du 17/06/2015 / ANEP N° 331 081**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE SAAD DAHLEB - BLIDA 1 -

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE 413020000090049

AVIS D'ANNULATION

de l'Avis de Concours d'Architecture National N°01/USDB/2014

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, l'université Saad Dahleb Blida 1 informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de concours d'architecture national N°01/USDB/2014 paru dans les quotidiens nationaux «Le Jeune Indépendant » du 07/06/2014 et «El Wassat» du 07/06/2014, relatif à l'**étude et suivi** du projet : **Réalisation d'un centre national de recherche sur les maladies infectieuses à l'université Saad Dahleb de Blida 1,** que l'avis de concours d'architecture est annulé.

Le Jeune Indépendant **du 17/06/2015 / ANEP N° 331 307**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
DIRECTION GENERALE DES FORETS
CONSERVATION DES FORETS DE LA WILAYA DE CHLEF
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 099502019036916

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

La Conservation des forêts de la wilaya de CHLEF informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint relatif **aux travaux D'AMENAGEMENT DES PISTES SUR 22/ 100 KM**, inscrit dans le cadre PROGRAMME DE SOUTIEN A LA CROISSANCE ECONOMIQUE tranche 2014 , paru sur les quotidiens nationaux

SADA CHARK en date du 03/05/2015

LE JEUNE INDEPENDANT en date du 03/05/2015

Qu'a l'issue d'évaluation des offres en date du 02/06/2015 ; le marché est attribué provisoirement à l'entreprise :

Lot N°	Entreprise N I F	Critères d'évaluation		Délais D'exécution	Observation
		Offre technique /100 points Qualif/sup.ou egal50	Offre financière (DA en TTC)		
01	HASSANI OMAR 195813260027534	55	7.678.125.00	05 MOIS	Moins disant
02	ZOUBIR ABDELLAH 197544100127435	50	10.038.600.00	06 MOIS	Moins disant

Et conformément à l'article 114 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics. Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours, auprès de la commission de la wilaya des marchés publics, dans un délai de **10 jours** à compter de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux

Le Jeune Indépendant **du 17/06/2015 / ANEP N° 331 083**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'EL-HARRACH
COMMUNE D'OUED-SMAR
N°.../ 2015

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHE
CORRECTION

-Conformément aux dispositions des articles 49,114 et 125 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010, modifie et complété, portant règlementation des marchés publics.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Oued-Smar dont son numéro d'identification fiscal (NIF) est 4099251, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé a l'avis d'appel d'offre national restreint n° 14/2015 enregistre sous le n° 612/S.T.N.E/2015 du : 01/04/2015
relatif aux travaux suivant : TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA FORET DE BEAULIEU « Hocine Khaldi »

*Lot n° 01 : Travaux des Réhabilitations et d'Aménagement Général

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres le marché est attribue provisoirement à :

N° de Pli	Noms du Soumissionnaires	Montant en TTC	Note Technique sur 100 pts	Montant Corrigé en TTC	Montant Après Rabais de 1,5% en TTC	Délai de Réalisat	NIF	OBS
05	SARL AIDEL TP	74.793.554,55 DA	50,25	---	73.671.651,23 DA	08 Moins	000335072386308	Offre Retenue Moins Disante

Tout les soumissionnaires ayant participer à la soumission, intéressés à prendre connaissance de leur résultat détailles de l'évaluation de leur offre technique et financière sont tenu de se rapprocher du bureau des marchés au niveau de la Commune d'Oued-Smar au plus tard dans les (03) Trois jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché .
Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la Commission des Marchés Publics de la Commune d'Oued-Smar dans un délai de (10) Dix jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

Le Jeune Indépendant **du 17/06/2015 / ANEP N° 331 326**

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00

LA JUSTICE ÉGYPTIENNE PRONONCE DE TRÈS LOURDES PEINES

Peine de mort confirmée pour Mohamed Morsi

La justice égyptienne a confirmé hier la peine de mort infligée à l'ex-président Mohamed Morsi dans un procès pour violences et évasion de prison durant la révolte de 2011, un verdict qui vient confirmer de nouveau la volonté du pouvoir d'éradiquer l'opposition islamiste.



Issu des Frères musulmans et destitué par l'armée en juillet 2013, Mohamed Morsi était jugé par un tribunal criminel du Caire pour son rôle dans des évasions massives de prison et des attaques contre la police durant la révolte de 2011 qui chassa Hosni Moubarak du pouvoir.
Au total, près d'une centaine de personnes, dont le guide suprême de la confrérie islamiste, Mohamed Badie, l'ex-président du Parlement Saad al-Katatni et le célèbre prédicateur islamiste Youssef al-Qaradaoui, jugé par contumace car installé au Qatar, ont été condamnés à mort.
Dans un autre procès pour espionnage devant le même tribunal, l'ex-président Morsi, premier président élu démocratiquement en Egypte, a été condamné à la prison à vie, qui équivaut à 25 années de détention. A l'annonce des verdicts, l'ex-président, calme et souriant, a levé ses deux poings joints pour exprimer sa détermination.
Ces verdicts sont susceptibles d'appel. Mais ils représentent un nouveau clou dans le cercueil de l'opposition islamiste, cible d'une répression sanglante depuis l'éviction de Mohamed Morsi par l'ex-chef de l'armée et actuel président Abdel Fattah al-Sissi, qui n'a jamais caché sa volonté d'éliminer les Frères musulmans, classés «organisation terroriste» par les autorités.
La confrérie a dénoncé «des verdicts grotesques», appelant à manifester vendredi «contre les peines de mort, les arrestations, les disparitions forcées (...)» et contre «le criminel fasciste Abdel Fattah al-Sissi et son gang».
Dans un troisième procès, Mohamed Morsi avait déjà écopé en avril de 20 ans de prison pour des violences contre des manifestants durant sa courte mandature d'un an (juin 2012-juin 2013).
Après son éviction, les partisans de Morsi ont été la cible d'une sanglante répression durant laquelle au moins 1.400 manifestants islamistes ont été tués en 2013. Plus de 40.000 autres ont été arrêtés, selon Human Rights Watch. Des centaines d'entre eux ont été condamnés à mort dans des procès de masse expéditifs, qualifiés par l'ONU de «sans précédent dans l'histoire récente» du monde.
Des dizaines de ces peines ont cependant été annulées par la Cour de cassation, alors que les peines de mort sont rarement exécutées en Egypte.
Dans le procès pour évasion de prison, le tribunal a confirmé hier les peines de mort prononcées le 16 mai, après avoir consulté le mufti d'Egypte au sujet des condamnations. Mohamed Morsi était jugé aux côtés de 128 co-accusés, dont des membres des Frères musulmans, du Hamas palestinien et du Hezbollah libanais. Vingt-et-un ont été condamnés à la prison à vie.
Les peines capitales prononcées précédemment ont été condamnées par Washington, l'ONU et l'Union européenne. Pour Amnesty International, la peine de mort est devenue «l'outil de prédilection des autorités égyptiennes pour éliminer l'opposition politique».
Dans le procès pour espionnage, l'ex-président et ses 34 co-accusés ont été reconnus coupables d'avoir fourni «des rapports de sécurité» à l'Iran et d'espionnage en faveur du Hamas et du Hezbollah «en vue de mener des attaques terroristes dans le pays pour y semer le chaos et renverser le pouvoir».
Dans cette affaire, le tribunal a également confirmé les peines de mort prononcées le 16 mai contre 16 personnes, dont deux hauts dirigeants des Frères musulmans: le richissime homme d'affaires Khairat al-Chater et Mohamed al-Beltagui. Seize autres, dont Badie et Katatni, ont écopé de la prison à vie.
«Nous allons faire appel du verdict», a annoncé Abdel Moneim Abdel Maqsoud, un avocat de la défense qui a cependant précisé que pour le cas de Mohamed Morsi, il fallait obtenir son accord.
En effet, Mohamed Morsi, qui est jugé dans deux autres procès, l'un pour «outrage à magistrat» et l'autre pour espionnage au profit du Qatar, se considère toujours comme le «président de l'Egypte», et récuse la légitimité de ses juges.

R. I.

TCHAD

Premières interpellations après le double attentat

PLUSIEURS suspects ont été interpellés au Tchad par les forces de l'ordre au lendemain des attentats-suicide attribués aux islamistes de Boko Haram qui ont fait 24 morts et une centaine de blessés dans la capitale, a annoncé hier le parquet de N'Djamena. «Quelques suspects ont été interpellés» dans le cadre de l'enquête ouverte après les attaques simultanées contre le commissariat central et l'école de police de N'Djamena, a déclaré le procureur de la République Alghassim Khamis. «On va voir quelles sont leurs responsabilités dans ces attentats», a-t-il ajouté sans préciser le nombre de personnes arrêtées ni les conditions de leur arrestation.

TANZANIE

36 candidats pour la prochaine présidentielle

DÉJÀ 36 CANDIDATS sont en lice pour l'investiture du parti au pouvoir en Tanzanie à l'élection présidentielle qui désignera le 25 octobre le successeur de Jakaya Kikwete, qui ne se représente pas conformément à la Constitution, ont rapporté hier les médias locaux. Dernière prétendante déclarée, la ministre de la Justice Asha-Rose Migiro est venue s'ajouter au nombreux cadres du Chama Cha Mapinduzi (CCM), dont le vice-président de la République Mohamed Bilal, le Premier ministre Mizengo Pinda, le ministre des Affaires étrangères Bernard Membe, ainsi que les anciens Premiers ministres Edward Lowassa et Frederick Sumaye.

RD CONGO

Procès d'un ex-chef de guerre en juillet à la CPI

LE PROCÈS de l'ex-chef de guerre Bosco Ntaganda, accusé de crimes contre l'humanité en République démocratique du Congo, s'ouvrira devant la Cour pénale internationale le 7 juillet à La Haye, a indiqué hier la CPI dans un communiqué. Les «déclarations d'ouverture» des parties auront lieu les 7 et 8 juillet, avec une extension possible au 9 juillet, a indiqué la CPI.
L'accusation commencera ensuite à présenter ses preuves «la semaine du 17 août», a affirmé la Cour, qui avait décidé lundi d'ouvrir le procès à La Haye et non en République démocratique du Congo.

POSITIONS INCONCILIABLES ENTRE LES DÉLÉGATIONS YÉMÉNITES À GENÈVE

Dialogue de sourds entre les Houthis et le gouvernement en exil

LES HOUTHIS yéménites et leurs alliés refusent tout dialogue avec le gouvernement en exil et demandent à discuter avec l'Arabie saoudite, a annoncé hier un membre de la délégation arrivée la matinée à Genève pour participer aux consultations de paix organisées par l'ONU.
«Nous refusons tout dialogue avec ceux qui n'ont aucune légitimité. Comment pouvons-nous dialoguer avec ceux qui tuent nos enfants?» a déclaré lors d'une conférence de presse Mohammed Zubairi, un membre de la délégation des Houthis d'Ansarullah et de leurs alliés.
Le délégué réclame en revanche «un dialogue avec l'Arabie saoudite pour arrêter l'agression», faisant référence aux frappes menées par la coalition arabe dirigée par Ryad contre les Houthis.
La délégation qui regroupe, outre le mouvement Ansarullah allié de l'Iran, des partisans du président déchu Ali Abdallah Saleh et de certains partis politiques, est arrivée hier à Genève pour participer aux consultations organisées par l'ONU avec le gouvernement en exil en Arabie saoudite. L'ONU va chercher à les convaincre de conclure sinon un accord, du moins une trêve dans les combats. La guerre qui a cristallisé les tensions régionales entre l'Iran et l'Arabie saoudite, a fait depuis mai plus de 2.600 morts, selon le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon.
Les positions des deux parties sont tellement éloignées que les Nations unies ont opté pour des consultations séparées avec chaque délégation dans un premier temps.
De son côté, Le gouvernement yéménite en exil ne discutera avec les Houthis que de l'application de la résolution 2216 du Conseil de sécurité de l'ONU, a réaffirmé hier le président Abd Rabbo Mansour Hadi.
«Notre délégation à Genève ne discutera que des modalités d'application de la 2216» qui exige le retrait des rebelles des



zones qu'ils ont conquises depuis l'an dernier, a-t-il dit devant une réunion extraordinaire de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) à Jeddah.
La réunion de Jeddah au niveau des ministres des Affaires étrangères est consacrée à la situation au Yémen où une coalition conduite par l'Arabie saoudite mène depuis deux mois et demi des raids aériens pour empêcher les Houthis de prendre le contrôle total du pays.
Adoptée le 14 avril, la 2216 a réaffirmé la «légitimité» du gouvernement yéménite, imposé des sanctions aux Houthis et les a sommés de se retirer de la capitale et des régions qu'ils occupent depuis juillet 2014.
Avant de se rendre à Genève, la délégation du gouvernement en exil a souligné que la base des consultations inter-yéménites était l'application pure et simple de la résolution 2216. «Nous n'accepterons aucun retour à la case départ», a encore dit le président Hadi à propos d'une éventuelle renégociation d'un accord politique conclu en septembre avec les Houthis avant l'entrée de ces derniers dans la capitale Sanaa.

R. I. et agences

Aminazoune@yahoo.fr

MIEUX PRÉVENIR LES RISQUES DE RÉCIDIVES DE CANER DU SEIN

Les bénéfices de l'hormonothérapie adjuvante

POUR CERTAINS cancers du sein in situ, le recours à une hormonothérapie pour prévenir les récidives reste controversé. Le risque de réapparition du cancer est relativement faible et les effets secondaires des traitements non négligeables. Une étude présentée lors du congrès de l'ASCO compare néanmoins deux hormonothérapies dans cette indication.
Des centaines de milliers de femmes à travers le monde prennent du tamoxifène après une chirurgie et une radiothérapie pour empêcher les cellules cancéreuses qui pourraient rester de se développer et pour réduire le risque de réapparition du cancer1. Le tamoxifène est efficace uniquement chez les femmes présentant des tumeurs hormonodépendantes (dont la croissance est favorisé par les hormones) et la plupart d'entre elles comment à le prendre immédiatement après leur chirurgie initiale ou la chimiothérapie.
Une autre classe est également prescrite dans cette indication : les anti-aromatases (comme le Femara®). On parle donc hormonothérapie ajuvante pour ces cancers infiltrants localisés ou non métastatiques hormonosensibles.
Une étude présentée lors d'un précédent congrès de l'ASCO évoquait la possibilité de poursuivre le traitement par tamoxifène au-delà de 5 ans, jusqu'à 10 ans pour les cancers du sein hormonosensibles infiltrants. On parle de cancer ou carcinome infiltrant lorsque les cellules cancéreuses ont infiltré le tissu qui entoure les canaux et les lobules.
Comme expliqué dans le schéma ci-dessus, le premier composé bloque la production d'estrogènes, le second empêche les cellules tumorales de voir leur croissance et leur prolifération favorisé par les estrogènes.

MOINS DE RÉCIDIVES AVEC ANASTRAZOLE POUR LES CANCERS IN SITU

Dans le cadre du congrès de l'ASCO 2015, une étude a comparé l'anastrazole (Femara ®) et le tamoxifène (Nolvadès ®) pour des cancers hormonosensibles in situ. On parle de cancer in situ lorsque les cellules cancéreuses se trouvent uniquement à l'intérieur des canaux ou des lobules, sans que la tumeur ait franchi la membrane basale qui les entoure et donc sans qu'elle ait infiltré le tissu voisin (80 à 90 %des cancers in situ sur dix sont des cancers canalaires in situ)2. Il n'existe pas en France d'indication pour une telle "prévention secondaire", le risque de récidive restant faible. Selon les recommandations professionnelles de l'Institut national du cancer de 2009, la survie globale à 10 ans est supérieure à 95 % même si "le taux de récidive invasive peut atteindre 13 % selon le traitement pour les études les plus récentes incluant un grand nombre de patientes"3. De plus, les effets secondaires de ces traitements ne sont pas anodins. Néanmoins, la question d'une telle indication se pose depuis plusieurs années4, et cette nouvelle étude va dans ce sens.
Plus de 3 000 femmes ayant été traitées pour un cancer du sein appelé carcinome canalaire in situ (chirurgie et radiothérapie) ont pris pendant 5 ans soit le tamoxifène, soit l'anastrazole. Après une période de suivi moyenne de 8,6 ans, 114 cancers du sein ont été détectés dans le premier groupe contre 84 dans le second. Le taux de survie à 10 ans sans réapparition du cancer était de 89,2 % avec le tamoxifène contre 93,5 % avec l'anastrazole.
«La bonne nouvelle est que le tamoxifène et l'anastrozole sont tous les deux très efficaces, mais il semble que les femmes ont moins de risques de récidives avec l'anastrazole», a déclaré le Richard G. Margolese, professeur d'oncologie chirurgicale au Jewishgeneral Hospital (Montréal).

Plan national anti-cancer: L'amélioration de la prise en charge mise en exergue à Tissemsilt



Le plan national anti cancer 2015-2019 a pour objectif d'améliorer la prise en charge des malades et de réduire le taux de mortalité du par cette maladie, a-t-on expliqué lors d'une journée de formation et d'information sur les maladies oncologiques.

Le coordinateur du plan, le professeur Messaoud Zitouni a souligné, au cours de cette rencontre, que la réduction de la mortalité due à la maladie du cancer repose sur l'amélioration du cadre de vie du malade durant et après le traitement sur laquelle insiste ce plan national parmi ses actions.
Cette amélioration comporte, entre autres, des consultations biologiques, radiologiques et la réduction de la durée d'obtention des résultats des analyses, a-t-il indiqué, saluant les efforts de l'Etat en matière de prise en charge des personnes atteintes du cancer, notamment par la réalisation de centres hospitaliers spécialisés et la réduction des délais des rendez-vous pour les séances de chimiothérapie. Le Pr. Zitouni a insisté également sur l'importance du dépistage précoce qui contribue à hâter le traitement et mener à la guérison si le sujet d'avère atteint de cette maladie.
Il a souligné que ce plan engage les spécialistes et les acteurs de la société civile censés informer les citoyens de l'importance de la prévention du cancer.
Le plan national anti cancer 2015-2019 comporte huit axes principaux portant sur la protection contre les facteurs cancérigènes, le dépistage précoce, la relance de la thérapie, l'organisation, l'orientation, l'accompagnement, le suivi du patient, le développement des moyens de communication sur cette maladie, l'intensification de la formation et de la recherche sur le cancer et le renforcement des moyens financiers de prise en charge des cancéreux.
Le chef de l'instance nationale de promotion de la santé et du développement de la recherche scientifique, Pr. Mustapha Khiati, a mis l'accent, pour sa part, sur l'importance de la contribution des associations et des médias à la sensibilisation contre le tabagisme.
Dr. Mohammed Sahraoui du CHU Mustapha Zmirli (Alger) a insisté sur la réduction des cas de cancer chez l'enfant.
Cette rencontre, visant à améliorer le niveau des staffs médicaux et paramédicaux des établissements publics hospitaliers de la wilaya de Tissemsilt, est organisé par la cellule de formation continue de l'établissement public hospitalier (EPH) de Theniet El Had, en collaboration avec l'instance nationale de promotion de la santé et de développement de la recherche scientifique et la direction de la santé de la wilaya de Tissemsilt.

La contribution de tous pour la réussite du plan national anti-cancer

LES SPÉCIALISTES participant à une rencontre autour du plan national de lutte contre le cancer 2015-2019, ont appelé, mercredi à Sidi Bel Abbès, à conjuguer les efforts de toutes les parties pour la réussite de ce plan.
Le professeur Messaoud Zitouni, coordinateur du plan a affirmé que l'Etat a consacré d'importantes sommes pour lutter contre le cancer qui touche chaque année entre 40 000 et 50 000 personnes et doté de tous les moyens les responsables de la santé publique pour lutter contre cette maladie dangereuse nécessitant la contribution de toutes les parties et à tous les niveaux. Professeur Zitouni a également fait part des mécanismes de ce plan national, dont notamment une banque de données moderne et actualisée sur les malades, la nature de la maladie et son évolution, tout en insistant sur le dépistage précoce pour permettre un traitement. Le professeur Abdelkrim Slimane, chef du service épidémiologie au CHU de Sidi Bel-Abbès a mis l'accent, dans une déclaration à la presse, sur la nécessité d'adopter une stratégie de prévention du cancer par une campagne de communication à laquelle participent plusieurs parties (le médecin, l'enseignant, l'imam...).
Il est impératif d'éclairer les citoyens sur les facteurs entrainant le cancer dont le tabagisme, l'alcool, la pollution et autres, a-t-il insisté. En marge de cette rencontre, à laquelle ont assisté des médecins, le même spécialiste a ajouté que le succès de la campagne de prévention et de dépistage précoce du cancer peut réduire le nombre de malades et la mortalité qui a atteint, en Algérie, 3,8 sur 100.000 habitants (soit 12 pour cent des causes de décès) et en plus éviter l'ablation de l'organe atteint. Au sujet du nombre de cancéreux dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, Dr Slimane Abdelkrim a signalé 701 cas en 2012, soit une moyenne de 10 cas sur 100.000 habitants. Chiffre élevé par rapport à la moyenne nationale, estimée entre 110 et 120 cas sur 100.000 /h.
Le cancer du sein, du col de l'utérus sont en tête des cas de cancer chez les femmes, alors que la plupart des cas chez les hommes concernent le cancer du poumon et de la prostate. La leucémie est la première chez les enfants, a-t-on indiqué.

3e FESTIVAL WELLSOUND À ALGER

L'indépendance avec Gnawa

Le grand chapiteau de l'hôtel Hilton à Alger accueille pour la troisième fois consécutive le Festival Wellsound, et ce, du dimanche 21 juin au mercredi 15 juillet. Des soirées qui seront animées dès 22h30.



Comme à l'accoutumée, le festival de musique et de spectacles, Wellsound, s'annonce dans la diversité et dans l'animation artistique de tout genre : variété musicale, humour, danse et magie. Le hasard du calendrier a fait que la fête internationale de la musique, le dimanche 21 juin, soit célébrée durant ce festival. Une soirée qui sera marquée par le passage de Maude. Cette chanteuse de France qui sera la révélation francophone de l'année 2013 au NRJ Music Award et nominée l'année d'après dans le même. D'origine sicilienne et algérienne, la belle Maude débarque à Alger avec son premier album Holdup, le 1er septembre 2014. Elle aura auparavant séduit le public avec les singles Love is what you make of it – enregistré à New York – et Love not money. Ce qui va la propulser sur la scène internationale avant de collaborer avec Jason Derulo, l'interprète de Talk Dirty pour enregistrer le titre Trumpets. Le public algérois va certainement découvrir cette nouvelle voix, l'auteur aussi de Rise Up. De même qu'il appréciera des artistes internationales qui se produisent, à Alger, pour la première fois. Les retrouvailles se feront également avec des groupes algériens comme Djmawi Africa, Freeklane et El Dey, mais aussi avec des célébrités comme le poète Lounis Ait Menguellat, Mohamed Allaoua – le monsieur du rythme – et l'humoriste Abdelkader Secteur. Aussi, L'Orchestre National de Barbes, dirigé par le bassiste Youcef Boukella, n'a pas fini de nous présenter son dernier album Dame de cœur – sorti en mars 2014 – qui rassemble plusieurs voix féminines. Cette bande mettra de la joie comme d'habitude. Et le chanteur Amazigh Kateb en fera autant avec son groupe Gnawa Diffusion, deux soirées de suite, la première étant attendue pour le 5 juillet, fête nationale de l'indépendance. Au sujet de la clôture, les organisateurs de Wellsound, et à leur tête Imad Hanouda de l'agence Welcom adversiting, préfèrent comme l'an dernier faire la surprise.

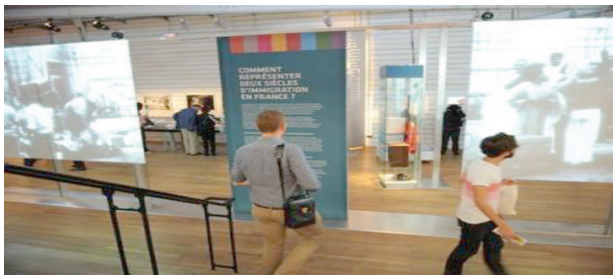
Mohamed Rediane

AU PROGRAMME

Dimanche 21 juin: Maude de France
Lundi 22: Groupe Babylone d'Algérie
Mardi 23: Dalia Chih de Constantine
Mercredi 24: Groupe Freeklane d'Alger
Jeudi 25: Groupe Djmawi Africa d'Alger
Vendredi 26: Formation 8e Art du Liban
Samedi 27: Matt Houston de France
Dimanche 28: Lounis & Djaafar Ait Menguellat d'Algérie
Lundi 29: Houda Saad du Maroc
Mardi 30: Hervé Barbereau (soirée hypnose) de France
Mercredi 1er juillet: Magic System de Côte d'Ivoire
Jeudi 02: Soprano de France
Vendredi 03: Mohamed Allaoua d'Algérie
Samedi 04: Lacrim de France
Dimanche 05, lundi 06 juillet: Gnawa Diffusion de France
Mardi 07: Mister You de France
Mercredi 08: El Dey d'Alger
Jeudi 09: Abdelkader Secteur de France
Vendredi 10: Lartiste de France
Samedi 11: Kader Japonais d'Alger
Dimanche 12: L'Orchestre National de Barbes de France
Lundi 13: Said Senhaji du Maroc
Mardi 14: L'Algerino de France
Mercredi 15 juillet: Soirée de clôture surprise

MUSÉE FRANÇAIS DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION

Une participation à Constantine



LE MUSÉE public français de l'histoire de l'immigration va participer à des évènements culturels en Algérie dont la manifestation Constantine, capitale de la culture arabe. A l'issue d'une audience que lui a accordée le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, à l'occasion de la visite d'amitié et de travail du président français François Hollande en Algérie, le président du conseil d'orientation du musée public français de l'histoire de l'immigration, l'historien français Benjamin Stora, a affirmé ce lundi 15 juin, que «des rencontres et colloques internationaux» seront organisés avec le concours de l'institution qu'il dirige, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Le musée devrait également participer aux activités du prochain Salon international du livre d'Alger (Sila, 28 octobre-7 novembre) a également fait savoir l'historien français. Le ministre de la Culture, a indiqué, de son côté, que la participation du musée à la manifestation Constantine, capitale de la culture arabe interviendrait dans le cadre du Festival du cinéma méditerranéen, prévu «en décembre prochain» dans la capitale de l'est et qui aura pour thème «l'immigration». Cette participation «va renforcer davantage» la collaboration entre l'Algérie et la France dans le domaine culturel, a estimé le ministre qui a également reçu le cinéaste français d'origine algérienne, Djamel Bensalah. Créé en 2007 au Palais de la Porte dorée à Paris, le musée de l'histoire de l'immigration (ou Cité nationale de l'histoire de l'immigration) est une institution «culturelle, pédagogique et citoyenne» qui œuvre notamment à «reconnaître» et à «mettre en valeur» la «place des immigrés dans la construction de la France». Benjamin Stora en est le président du conseil d'orientation depuis août 2014.

Actuellement, le musée propose l'exposition permanente Repères. Elle représente deux siècles d'histoire de l'immigration : témoignages, documents d'archives, photographies et œuvres d'art se répondent au rythme d'un parcours historique et thématique qui relate les temps forts de l'histoire de France depuis le 19e siècle, dans une approche croisée des regards et des disciplines. Durant son parcours, le visiteur appréciera trois parties. La première relate l'expérience de l'immigration et présente les raisons du départ, le choix de la France, le voyage, la confrontation avec l'Etat et l'opinion publique. La seconde a trait aux lieux de vie, du travail, de l'école, de la participation aux luttes collectives, de l'acquisition de la nationalité française, du sport... La dernière porte un éclairage sur les apports successifs de cultures d'origines très diversifiées au travers de la langue, des pratiques religieuses, des arts, de la littérature, de la musique mais aussi autour des objets de la vie quotidienne.

R. C.

SORTIR

GNAWA
-Aziz Sahmaoui & University of Gnawa en concert. Et les groupes algériens Nesma Flamenco, Freeklane.
Aujourd'hui, mercredi 17 juin. 20h. Place de la Grande Poste, Alger. Aziz Sahmaoui: chant, ngoni, mandole ; Cheikh Diallo: kora, claviers ; Adhil Mirghani: percussions ; Hervé Samb: guitare ; Alioune Wade : basse ; Jon Grandcamp: batterie.

21 JUIN
La fête internationale de la musique aura lieu au Musée national des Beaux-arts d'Alger. Le dimanche 21 juin. 22h30. Rap, dance, slam, électro…

CHAABI
Soirées au Carrefour des artistes (terrasse de la Pêcherie d'Alger). Du jeudi 11 juin au lundi 13 juillet. 22h30. Accès libre.
Dimanche 21 juin : Karim Teldja.
Lundi 22 juin : Nacereddine Galiz.
Mardi 23 juin : Nassim Bour.
Mercredi 24 juin : Tahar Zehani.
Jeudi 25 juin : Zerrouk Mokdad.
Vendredi 26 juin : Nacer Mokdad.

HUMOUR
L'humoriste Bouchra Beno en représentation à Alger. Le jeudi 25 juin. 22h30. Patio de La Belle Etoile, El Biar.

ROCK
Le chanteur et guitariste Nadir L'Eghrib en concert à Alger. Le vendredi 26 juin. 22h. Musée national des Beaux-arts.

FOLK
La chanteuse et guitariste Souad Massi en concert. Samedi 27 juin. 21h30. Théâtre de verdure, Alger. En première partie : la chanteuse pop Amel Zen.

VENISE
Expo photos Eaux de-là d'Anne Saffore. Institut français d'Alger jusqu'au samedi 4 juillet. Une réappropriation de la beauté des lieux de la lagune vénitienne et de ses îles enchanteresses.

CINEMA
Cinéma sous les étoiles. Films de France du dimanche 05 juillet au mardi 07 juillet. Jardins de l'Institut français d'Alger. 22h30.
Dimanche: Western de Manuel Poirier (comédie, 135', 1997). Avec Sergi López, Sacha Bourdo, Elisabeth Vitali.
Lundi: L'italien d'Olivier Baroux (comédie, 102', 2010). Avec Kad Merad, Valérie Benguigui, Roland Giraud.
Mardi: Mais où est donc passé la 7e compagnie ? de Robert Lamoureux (comédie, 95', 1973). Avec : Jean Lefebvre, Pierre Mondy, Aldo Maccione, Robert Lamoureux.

MUSEE
Exposition d'œuvres d'art restituées à d'autres nations, jusqu'au jeudi 10 décembre. Musée des antiquités et des arts islamiques, Alger. Accès : 200 DA.

CLIP
1e Nuit du clip à Béjaïa par l'association Project'heurts, organisatrice des Journées cinématographiques de Béjaïa. Jeudi 25 juin. Le clip musical est de toutes les innovations techniques, de toutes les avant-gardes esthétiques. Clips à envoyer avant le lundi 1er juin. Adresse : nuitduclip@gmail.com

FELIV
Jeunesse : Concours de nouvelles du 8e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (du 23 au 29 juillet à Riadh El Feth, Alger) en arabe, tamazight, français sous le thème Le retour. Date limite d'envoi fixée au 06 juillet.
Enfance : Concours J'illustre un conte du patrimoine pour enfants de 6 à 14 ans : Un texte, une illustration (dessin, collage, photographie, …), un titre de livre fictif. Date limite d'envoi fixée au 30 juin.
Consulter : www.feliv.dz

VOLLEY/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (DAMES)

L'Algérie bat Maurice et passe en demi-finale

LA SÉLECTION algérienne dames de volley-ball s'est qualifiée pour les demi-finales du Championnat d'Afrique des nations-2015 grâce à sa victoire contre Maurice sur le score de 3 sets à 0 (25-15, 25-15, 26-24), lundi à Nairobi en match comptant pour la troisième journée du groupe A.A la faveur de ce succès, le deuxième contre une défaite, les volleyeuses algériennes sont assurées de terminer à la seconde place du groupe A avec six points derrière les intouchables Kényanes, tenantes du titre qui affrontent en ce moment l'équipe du Botswana. En demi-finale prévue le 17 juin, l'Algérie devrait affronter le Sénégal, leader du groupe B. Dans cette poule, le Sénégal et le Cameroun ont composté leurs billets pour le dernier carré après leurs succès contre respectivement le Maroc et la Tunisie sur le même score (3-2).Le championnat d'Afrique des nations dames de volley-ball se déroule pour la deuxième fois de suite à Nairobi, au Kenya. Ce tournoi est qualificatif au Mondial-2015 féminin qui aura lieu du 22 août au 6 septembre au Japon.

LE DJS DE BÉJAÏA N'EST PLUS

LE MOUVEMENT sportif de la wilaya de Bejaïa est en deuil suite au décès du directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya, Daamache Abdelhamid, à l'âge de 59 ans, survenu dans la nuit d'avant-hier, dimanche, à l'hôpital de sa ville natale, Mila, des suites d'une attaque cardiaque. En poste dans la wilaya de Béjaïa depuis un peu plus d'une année, soit en février 2014, feu Daamache Abdelhamid avait succédé à Benathmane Salem, décédé lui aussi quelques mois plus tôt des suites d'une longue maladie. Par ailleurs, lors de notre passage, hier matin, dans les bureaux de la DJS de Bejaïa, une atmosphère de deuil régnait sur les lieux et où la tristesse et l'abattement se lisaient ainsi sur tous les visages des employés dont nombre d'entre eux s'apprêtaient à effectuer le déplacement dans la ville de Mila pour assister à l'enterrement du premier responsable de leur collègue.

TENNIS

Inès Ibbou à Wimbledon du 4 au 12 juillet

LA JOUEUSE de tennis Inès Ibbou participera au tournoi de Wimbledon, prévu du 4 au 12 juillet en Grande-Bretagne, a-t-on appris dimanche dernier auprès de la Fédération algérienne. Ce tournoi de grade A, sur gazon naturel, intervient après ceux de Citta Di Prato, Citta Di Sonta Corce, Milan et Roland Garros, auxquels a pris part la championne algérienne au cours des six dernières semaines. Ibbou (16 ans) avait remporté le premier tournoi (Citta Di Prato, ndlr) disputé près de Florence (Italie) et cette performance lui a valu une belle ascension au classement mondial «juniors». Depuis son sacre continental, le 10 avril en Egypte, la jeune algérienne n'a cessé, en effet, d'améliorer son classement mondial, passant de la 152e à la 43e place. Ibbou, précocement éliminée à Milan et Roland Garros a néanmoins perdu trois places dans ce classement mondial «juniors», se contentant actuellement du 46e rang.

NATATION/CHAMPIONNAT NATIONAL (BENJAMINS):

L'ASPTT (filles) et l'USM Alger (garçons) remportent l'édition 2015

Le rideau est tombé sur le championnat nationale Benjamins de natation ce week-end en apothéose pour deux formations. En effet, les clubs de l'ASPTT Alger (filles) et l'USM Alger (garçons) se sont adjugés, le championnat d'Algérie de natation, catégorie benjamins (12an, 13 ans), qui s'est clôturé, lundi à la piscine olympique du 5-juillet (Alger).



Les nageuses de l'ASPTT Alger ont terminé les trois jours de compétition, avec une moisson de dix médailles (5or, 4 argent et 1 bronze), devançant le l'OC Alger avec un total de sept médailles (3 or, 4 argent et 1 bronze) et le FCO Alger avec cinq consécrations au total (2 or, 2 argent et 1 bronze).Chez les garçons, les athlètes de l'USM Alger n'ont laissé aucune chance aux autres clubs concurrents, en clôturant l'édition 2015 du championnat national avec neuf médailles (5 or, 2 argent et 2 bronze), devant le Groupement Sportif Pétrolier (GSP), second avec trois médailles (2 or et une bronze) et le WRBEE Alger Centre avec deux médailles d'or. Au classement des clubs par points, les équipes d'Alger ont dominé les débats en remportant les trois premières loges. Chez les filles, l'ASPTT Alger a caracolé seule en tête, avec 14874 pts, suivie par le RTAET Ain Turk (Oran) avec 7959 pts et l'OC Alger avec 7128 pts. Le FCO Alger et NC Mansoura (Tlemcen) ont clos le top cinq, avec respectivement, 6827 pts et 5485 pts. En garçons, la première place au classement par points est revenue au FCO Alger (9124 pts) devant le Groupement Sportif Pétrolier (8647 pts) et le MSB El Eulma (7957 pts). Le top cinq des meilleurs clubs au classement par points du championnat national de natation (benjamins), saison 2014-2015, est complété par, respectivement, le RTAET Ain Turk (Oran) avec 6507 pts et l'USM Alger avec 6461 pts. Quelques cent quarante (140) athlètes dont 103 filles, représentant douze ligues et une quarantaine de clubs, prennent part à cette édition-2015. Le championnat national benjamins qui s'est déroulé en bassin de 50m, avait été officié par une trentaine d'officiels, entre juges de nage et juges arbitres.

R. S

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE KEMPO

Fouka et Kolea s'illustrent

LE CLUB de Fouka (Tipasa) a dominé les épreuves de Kata du 14e championnat d'Algérie de Kempo (toutes catégories) qui se déroule à la salle omnisports des Eucalyptus d'Alger, alors que la formation de Kolea s'est illustrée dans les épreuves des techniques de défense. Au classement général des épreuves du Kata (minimes, juniors et seniors) filles et garçons, l'équipe de Fouka a pris la première place avec 4 médailles d'or, suivie de Koléa (3 or) et Enassim Oum El Bouaghi (1 or). Chez les seniors, les équipes de la wilaya de Tipasa : Ain Tagourait, Chaiba et l'académie de Tipasa ont pris respectivement les trois premières places du podium, alors que chez les seniors dames, les représentantes de Fouka ont pris les 1ère et 2e place, laissant la 3e aux athlètes de Enassim Oum El Bouaghi. Dans les épreuves des techniques de défense (par équipes Minimes et juniors filles et garçons), la palme est revenue à la formation de Kolea, suivie de Enassim El Bouaghi (2e) et Idhourar de Tizi-Ouzou (3e)."Le niveau technique chez les petites catégories est acceptable. Nous constatons qu'il y a un travail appréciable qui s'effectue au niveau des clubs, a indiqué à l'APS le directeur technique de la Commission nationale de kempo, Mohamed Ghazali, ajoutant des jeunes talents se sont révélés et seront appelés prochainement pour un stage de sélection prévu en septembre ou octobre en prévision des Mondiaux-2016 en Roumanie. Chez les seniors, le niveau des athlètes s'améliore au fil des compétitions. Ils ont tiré expérience de leur participation au championnat du monde-2014 en Hongrie où l'Algérie a pris la 4e place parmi 35 pays participants, a fait savoir Ghazali, indiquant que la Commission nationale de Kempo travaille sur la base du programme technique de la Fédération internationale de Kempo. Quatre cent (400) athlètes dont 70 filles ont pris part à la 14e édition du championnat national de Kempo qui est un art martial (sport de combat) signifiant "Méthode du poing).

TIR AU PISTOLET/17E COUPE DU GÉNÉRAL-MAJOR

Tayeb Mehali et Yamina Lalouat vainqueurs

LES TIREURS algériens Tayeb Mehali (messieurs) et Yamina Lalouat (dames) se sont distingués aux épreuves de la 17e édition de la Coupe du Directeur général de la sûreté nationale de tir sportif (précision et vitesse, 25m), qui a pris fin lundi au stand de tir du Service de Protection et de sécurité de la DGSN à Ben Aknoun (Alger).Chez les messieurs, le titre individuel est revenu à Tayeb Mehali d'Oran avec un total de 553 pts, devant le représentant de la Sûreté de wilaya de M'Sila Sayeh Fouad (542 pts) et Abdelkader Ben Souna de Sidi Bel-Abbès qui a totalisé 522 points. "J'ai tout donné et je suis content d'avoir gagné la première place au classement général, même si c'était difficile devant les meilleurs tireurs de la police algérienne. Maintenant je vais me concentrer sur ma préparation en vue des prochaines échéances continentales et internationales", a indiqué à l'APS Tayeb Mehali à l'issue de sa victoire.Chez les dames, la victoire est revenue à la représentante de Sidi Bel-Abbès, Yamina Lalouat qui a totalisé 527 pts, devant respectivement Boudjemaa Rekia d'Alger (509 pts) et Nacéra Khiraoui de Béchar (483 pts)."Ce fut une première place difficile à obtenir, mais à la fin je suis très contente de cette consécration pour la deuxième année consécutive. Je prépare actuellement les championnats d'Afrique, prévus en septembre-2015 en Afrique du Sud et qualificatifs aux JO-2016", a déclaré de son côté Yamina Lalouat.. A cette occasion, le général-major Abdelghani Hamel, directeur général de la Sûreté Nationale (DGSN), a remis des récompenses aux tireurs de l'AS Sûreté Nationale (ASSN) qui se sont illustrés aux championnats du monde de tir sportif. Il s'agit de Réda Zidane (seniors), Mohamed Amine Belaalem et Houssem Belaalem ainsi que leur entraîneur, Hamid Boudjaada. Le champion d'Afrique des jeux d'échecs, Arab Adlène a été également honoré. Seize (16) tireurs ont participé à cette 17e Coupe du général-major dont huit dames.

LA VIE DES CLUBS DE LIGUE 1 MOBILIS

Alors que l'ASMO, l'USMB et le MOB ont trouvé un entraîneur USMA, NAHD, JSS et RCA multiplient leurs recherches



Comme lors de chaque saison, avec l'ouverture des transferts d'été, tous les clubs s'y mettent de la partie pour faire leurs emplettes dans le marché local ou étranger pour s'attacher les services de joueurs et d'entraîneurs.

Après une entrée fracassante dans l'opération recrutement par quelques clubs à l'image de la JSK, du MCA, de l'ESS, du CRB qui visaient à enrôler les meilleurs éléments sur le marché pendant que d'autres, aux petits moyens, mis à part l'USMA, n'arrivent pas à les concurrencer pour la surenchère.

Par ailleurs, le recrutement d'entraîneurs fait partie de l'actualité dans ce mercato qui, pour la première fois, constitue un fait insolite, puisque 4 formations, en l'occurrence l'USMA, le NAHD, la JSS et le RCA sont toujours à la recherche d'un technicien alors que la majeure partie des équipes ont prôné la politique de la stabilité au niveau de la barre technique, chose qui est loin d'être une tradition chez nous. Toujours est-il qu'il faut positiver cette initiative. Parmi les équipes ayant réussi à trouver le successeur au poste d'entraîneur, nous citerons l'ASMO et l'USMB (nouveau promu). En réalité ces derniers ont procédé à une permutation du moment que Mouassa, ex désormais coach de Blida fait son come back au sein de la formation de M'Dina J'jdida alors que Benchadli Djamel a été désigné à la tête du club de la ville des roses. Mieux encore, le hasard a fait que les deux équipes se rencontreront lors de l'ouverture de la prochaine saison et chaque technicien croisera le fer avec son ex-équipe. Pour ce qui est du MOB, la direction et à sa tête le président Ikhlef ont jeté leur dévolu sur le technicien Alain Geiger pour prendre les destinées de l'équipe après le départ d'Abdelkader Amrani en Arabie Saoudite. Pour le président Ikhlef, le Suisse, de par son expérience acquise avec l'ESS, le MCA et la JSK, est le mieux placé pour travailler dans la continuation et préparer le groupe à aller loin dans le challenge continental.

USMA : un challenge sans entraîneur

Alors que l'échéance continentale pointe à l'horizon, la direction de l'USMA n'a toujours pas trouvé un successeur à l'Allemand Otto Pfister au moment où l'équipe se trouve au Maroc pour se préparer, sous la houlette du trio intérimaire Zeghdoud, Meftah et Hadj Adlène, aux matches de la poule «B» dont la première journée est prévue pour la fin de ce mois. Pourtant, plusieurs noms ont été cités du côté des Rouge et Noir, à l'image de Dénis Lavagne, René Girard, Micha Bazdarévic mais ces pistes restent au stade de contacts préliminaires. En revanche, la piste Djamel Belmadi vient allonger la longue liste d'entraîneurs courtisés et le nom de l'ex-sélectionneur du Qatar est annoncé comme le probable successeur de l'Allemand Pfister après l'engagement de deux membres de son staff. Jusqu'à preuve du contraire, cette information relève de la pure spéculation car un autre nom de technicien français, à savoir le coach de Caen Franck Dumas a été contacté par les dirigeants usmites mais les frères Haddad n'ont toujours pas trouvé l'oiseau rare. Une situation qui préoccupe au plus haut degré les supporters usmistes qui n'arrivent pas à comprendre la lenteur des dirigeants dans la politique de recrutement sachant que l'équipe n'a enregistré qu'une seule recrue.

NAHD : LES SUPPORTERS RÉCUSENT LA POLITIQUE DE RECRUTEMENT

Le renforcement de l'effectif par des éléments de palier inférieur ne fait pas l'unanimité dans les milieux des supporters qui sont montés au créneau pour dénoncer la politique prônée par la direction. Par ailleurs, le départ du pompier Bouzidi, qui a réussi le pari de maintenir les Sang et Or, a laissé son poste vacant et n'a pas trouvé de successeur. En effet, plusieurs noms ont été proposés avec en ligne de mire l'entraîneur de la sélection militaire en l'occurrence Ifticen qui constitue la priorité du président, surtout après l'échec dans les négociations avec Abdelkrim Bira. Il n'en demeure pas moins que le boss du Nasria a noté sur son calepin l'entraîneur Hubert Velud comme plan B au cas où la piste Ifticen tombe à l'eau.

JSS : FABBRO EN POLE POSITION

Après l'annonce officielle de l'entraîneur Mohamed Henkouche de quitter le navire de la JSS, les dirigeants n'ont perdu beaucoup de temps pour prendre attache avec plusieurs techniciens locaux et étrangers dont Bouarrata, Bouali, Solinas et Fabbro. La piste de l'Italien reste la plus sérieuse puisqu'il semble qu'une invitation aurait été envoyée à l'ex-coach du MCA pour négocier son contrat et prendre les destinées du club bechari.

RCA : D'ZIRI À LA BARRE TECHNIQUE

Annoncé partant pour une autre saison à la tête de la barre technique du RCA, Mohamed Mihoubi n'a pas été sollicité par la direction de la formation d'Ezzerga qui a jeté son dévolu sur Billel D'Ziri. Une excellente opportunité pour l'enfant d'Hussein Dey de driver une équipe après avoir passé plusieurs saisons sur le banc des Rouge et Noir de Soustara en tant qu'adjoint. Une expérience que l'ex-international mettra à profit pour prouver que l'entraîneur local a les compétences requises pour mener à bien sa mission.

Nassim A.

Drogba ne veut plus entendre parler de l'OM

LASSÉ d'être annoncé tous les six mois à l'OM, Didier Drogba n'en peut plus. L'ancien attaquant de Chelsea, pressenti à Rome ou encore à New York, s'est autorisé ce week-end un coup de gueule dans ce sens. A chaque début de Mercato, c'est la même chose : Didier Drogba (37 ans) est annoncé à l'Olympique de Marseille, où il avait passé la saison 2003-04. Habituellement, l'attaquant ivoirien laisse dire. Mais cette fois, il estime que la plaisanterie a assez duré. En marge du Marrakech du Rire, où était présent le week-end dernier l'ancien joueur de Chelsea, Drogba s'est donc permis un coup de gueule contre ces bruits incessants qui l'envoient chaque été ou chaque hiver sur le Vieux Port pour un retour plus de dix ans après.

DROGBA DIT OUI À NEW YORK

Au bout d'un moment, il faut que ça s'arrête, peste Drogba dans des propos relayés par RMC. Moi, je n'ai rien demandé. J'aime le public marseillais, je suis moi-même supporteur de Marseille mais il faut qu'ils arrêtent de balancer des rumeurs comme ça sur mon nom par ce que ça commence à bien faire. » Par ailleurs, l'ex-attaquant vedette de la Côte d'Ivoire a fait un point sur son avenir. Visiblement très chaud à l'idée de poser ses valises à New York. « OK, passez un coup de fil aux propriétaires et puis j'y suis ! », avoue DD, également pressenti en Italie (Lazio Rome).

EQUIPE NATIONALE

C'est les vacances pour les joueurs de l'équipe nationale, mais déjà le prochain match face au Lesotho prévu le 6 septembre à Maseru se prépare du côté de la FAF. Ainsi le bureau fédéral réuni hier, a précisé que l'EN entrerait en stage le lundi 31 août, mais en lieu et place du traditionnelle regroupement au centre de Sidi Moussa, les Verts se retrouveront directement en Afrique du Sud avant de se déplacer au Lesotho. Cette demande émanait du sélectionneur national afin de s'acclimater aux conditions particulières de l'Afrique australe qui à cette période de l'année sont plutôt clémentes. Le match se jouera dans la capitale du royaume Maseru qui culmine à 1600m d'altitude

USM ALGER

Le gardien Mansouri rejoint les Rouge et Noir de Soustara groupe à Casablanca

LE GARDIEN Mansouri Ismail de retour à l'USM Alger après une saison jouée au MO Béjaia sous prêt, est depuis hier au Maroc pour prendre part au stage de son équipe en prévision de la Ligue des champions d'Afrique, a indiqué le club de Ligue 1 Mobilis. Le portier usmiste avait décidé de retourner au bercail après une saison couronnée par une victoire avec le MO Bejaia en finale de la Coupe d'Algérie et une deuxième place en championnat de Ligue 1 Mobilis. D'autre part, le gardien de but Marzougui Abdenour, sous contrat avec l'USM Alger jusqu'en juin 2016, a été placé sur la liste des joueurs transférables lors de ce mercato d'été 2015. L'USM Alger a entamé samedi son stage estival à Casablanca qui se poursuivra jusqu'au 21 juin. En Ligue des champions d'Afrique, l'USM Alger entamera la compétition par un déplacement à Sétif pour y affronter le tenant du titre le 27 juin à 22h pour le compte de la première journée. L'autre match mettra aux prises Al Marreikh du Soudan au MCEl Eulma.

CAN-2015 DE FOOTBALL (U-23)/ PRÉPARATION :

DOUBLE 1confrontation Algérie-Sénégal les 7 et 11 juillet à Alger .A cet effet, la sélection algérienne olympique effectue depuis lundi dernier un stage au centre des sports olympiques d'Al Baz à Sétif, qui sera ponctué par plusieurs matches amicaux en juin contre des clubs professionnels (USMA, ESS et MCEE) qualifiés à la phase de poules de la Ligue des Champions. Initialement prévu à Blida, l'Algérie accueillera finalement la Sierra Leone le 19 juillet prochain à Alger en match aller du 3e et dernier tour des éliminatoires des championnats d'Afrique avant la manche retour prévue entre le 31 juillet et le 2 août dans un pays qui reste à désigner en raison de l'interdiction imposée par la CAF à la Sierra Leone d'organiser des matchs sur son sol frappé par l'épidémie Ebola.

DÉCÈS DU DOUBLE CHAMPION DU MONDE, LE BRÉSILIEN ZITO

LE FOOTBALLEUR brésilien Zito, double champion du monde en 1958 et 1962, est décédé dimanche dernier à son domicile de Santos (Sao Paulo) à l'âge de 82 ans, a annoncé hier son ancien club de Santos. Zito avait été hospitalisé plus d'un mois l'an dernier après avoir subi un accident vasculaire cérébral

DES TOURISTES DÉTENUS POUR "AVOIR PROVOQUÉ" LE SÉISME EN MALAISIE



QUATRE TOURISTES occidentaux, accusés de s'être dénudés sur la montagne sacrée de Bornéo quelques jours avant le tremblement de terre meurtrier, ont été placés en détention mercredi par un tribunal malaisien.
De nombreux autochtones pensent que le séisme de la semaine dernière, qui a fait 18 morts, était l'expression du courroux des esprits de la montagne.
Les quatre condamnés, accompagnés de six autres touristes, s'étaient déshabillés au sommet du Mont Kinabalu le 30 mai, malgré les protestations de leur guide.
Deux soeurs canadiennes, un Néerlandais et un Britannique ont été placés en détention pour quatre jours dans une ville située au pied de la montagne sacrée, à 1.600 kilomètres de Kuala Lumpur et devraient comparaître devant la Cour pour "attentat à la pudeur". Ils risquent jusqu'à trois mois de prison et une amende, a expliqué le chef de la police.
Les deux soeurs et le ressortissant néerlandais se sont rendus à la police mardi, tandis que le Britannique a été interpellé près de Tawau le même jour.
La police recherche toujours les autres impudiques.

LE SORT RÉSERVÉ PAR DES VILLAGEOIS À DES TUEURS DE CHIENS



DEUX HOMMES ont été pris en flagrant délit de vol et d'abattage de chiens par les habitants de Shaping, un village de la province d'Hunan, au sud de la Chine. Les villageois ont voulu rendre justice eux-mêmes.
Il était environ 7 heures du matin mardi lorsque deux voleurs de chiens ont été pris la main dans le sac avec les deux chiens qu'ils venaient de tuer, vraisemblablement pour leur viande.
Une foule en colère s'est rapidement amassée autour des deux voleurs qui ont été battus avant que les animaux morts ne leur soient attachés autour du cou.
La police a dû intervenir pour libérer les deux hommes retenus par les villageois qui avaient décidé de rendre justice eux-mêmes. Mais lorsque les officiers ont voulu emmener les voleurs au poste, ils en ont été empêchés par les villageois qui leur ont réclamé 1 million de yens (soit 145.000 euros) pour qu'ils acceptent de les libérer.
Vers 16 heures, les policiers ont même été attaqués à l'aide de barres de fer et de pierres jetées sur leur véhicule. Deux heures plus tard et avec l'aide de renforts policiers, la situation est finalement revenue au calme.

ELLE SE RÉVEILLE COUVERTE DE BLEUS: LE PIRE ÉTAIT À VENIR



THEA WILSON, 37 ans, s'est réveillée couverte d'énormes hématomes sur tout le corps le lendemain d'une soirée. C'était en octobre dernier. La Britannique se souvient du choc quand elle a découvert les ecchymoses violettes et jaunes. Elle s'est rendue aux urgences et le verdict l'a mise à genoux: elle souffrait d'une forme agressive de leucémie.
Thea souffrait d'un problème de plaquettes, ces petits morceaux de celules sanguines qui aident à la cicatrisation des plaies. Une numérisation normale des plaquettes sanguines est située entre 150 et 400 giga/litre de sang. Chez Thea, le nombre était évalué à 9.
Thea a été envoyée en chimiothérapie. Il fallait agir vite.
Après six mois de traitement, la maladie s'est éloignée, Thea est en rémission. Elle devra cependant se plier à une ponction de moelle osseuse tous les trois mois pendant trois ans pour vérifier la bonne santé de son sang.
"La leucémie pourrait revenir mais ça ne m'arrêtera pas de vivre." Aujourd'hui, Thea collecte des fonds pour l'hôpital qui lui a sauvé la vie.

EN FAUTEUIL ROULANT SUR L'AUTOROUTE POUR RENTRER CHEZ LUI



UN ALLEMAND de 87 ans a emprunté mercredi soir une autoroute avec son fauteuil roulant électrique, expliquant s'être "trompé de route" en voulant rentrer chez lui, a indiqué jeudi la police de Darmstadt (ouest).
Les forces de l'ordre ont été alertées vers 19H00 par des automobilistes surpris de voir ce véhicule inhabituel sur l'A67, près de Darmstadt, indique dans un communiqué la police, qui évoque une "histoire à peine croyable".
Le vieil homme, qui a d'abord été pris en charge et mis en sécurité par des automobilistes, a expliqué aux policiers avoir simplement voulu rentrer chez lui et "s'être trompé de route", poursuit le communiqué.
Il a été reconduit chez lui, dans la banlieue de Darmstadt, par des proches, selon la police.

Les pompiers de Tessenderlo libèrent un parachutiste coincé dans un arbre



LES POMPIERS de Tessenderlo sont intervenus samedi midi pour "libérer" un parachutiste coincé dans un arbre.
Parti du terrain de Schaffen près de Diest, l'infortuné n'a pas été blessé dans l'aventure.
Les pompiers ont dû utiliser leur échelle pour secourir le parachutiste.

Le saviez-vous

LE NOM DU CANADA EST À L'ORIGINE D'UN MALENTENDU !



Le Canada a été nommé ainsi accidentellement, en effet, certains autochtones Iroquois ont tenté d'indiquer à l'explorateur Jacques Cartier un petit village qui était situé dans l'actuelle ville de Québec. Le nom de ce village était Kanata.
Cependant, l'explorateur n'a pas bien retenu ce mot et s'est trompé dans sa prononciation, il a en fait utilisé une consonance similaire qui n'est autre que Canada non seulement pour désigner le village mais aussi pour tout le territoire qu'il a exploré en 1535.



IL A REMPORTÉ UN MILLION D'EUROS MAIS L'IGNORE

C'EST PAS DE CHANCE, il ne pourra jamais en profiter.
Le Charentais avait acheté un billet Euro Millions, muni désormais de la case "My million" qui garantit un millionnaire en France à chaque tirage. Il avait jusqu'à samedi soir pour valider le ticket gagnant, acheté le 7 avril à Vars, près d'Angoulême, rapporte Le Parisien.
Malheureusement, le distrait n'est jamais venu se présenter dans le bar tabac local dans lequel il avait acheté le ticket gagnant.
"My million" a été lancé en février 2014 par la Française des Jeux. Pour chaque billet d'Euro Millions acheté, il prévoit une participation automatique du joueur à cette "deuxième chance". En 2014, 7% des vainqueurs ont oublié de réclamer le gain mais le Charentais est le premier distrait de 2015. C'est vraiment trop bête!

Le pompier qui l'a sauvée il y a 17 ans assiste à sa remise de diplôme



DOUBLE MOMENT d'émotion pour Dawnielle qui a reçu son diplôme d'études secondaires sous le regard bienveillant de l'homme qui lui a sauvé la vie.
En 1998, Mike Hughes, pompier à Wenatchee dans l'Etat de Washington, sauvait in extremis un bébé âgé de neuf mois des flammes. L'histoire avait à l'époque fait la une du journal local. En pénétrant dans la maison en feu, l'homme avait trouvé la fillette dans son berceau au milieu de la fumée. "Vingt secondes plus tard et l'issue aurait été tout autre", témoigne-t-il.
Une fois à la retraite, Mike Hughes, marqué par cette histoire, a cherché à retrouver Dawnielle Davison via Facebook. Depuis leurs retrouvailles sur le réseau social, ils ont maintenu le contact et c'est donc naturellement que Dawnielle a tenu à convier son sauveur à sa remise de diplôme il y a quelques jours.

iOS : une faille de sécurité dans Apple Mail depuis janvier

Mail, l'application de courrier électronique du système iOS d'Apple, souffre d'une faille de sécurité qui, si elle était exploitée, pourrait servir à dérober l'identifiant et le mot de passe d'un compte iCloud. Après avoir averti Apple il y a plusieurs mois, l'informaticien qui a découvert cette vulnérabilité a décidé de la rendre publique afin de pousser la marque à agir.

Mauvaise nouvelle pour les utilisateurs de terminaux iOS. Cette semaine, un informaticien, Jan Soucek, a révélé l'existence d'une faiblesse dans Mail, le logiciel de gestion des courriers électroniques développé par Apple. Exploitée par une personne malintentionnée, elle pourrait servir à envoyer un mail de hameçonnage (« phishing ») afin de dérober l'identifiant et le mot de passe d'un compte iCloud.

Sur GitHub, où il a mis en ligne le détail de sa découverte, l'informaticien explique que « le bug permet à du contenu HTML distant d'être chargé afin de remplacer le contenu initial du message reçu par mail. Le JavaScript est désactivé [...] mais il est encore possible de mettre au point un récupérateur de mots de passe fonctionnel en utilisant simplement du HTML et du CSS ».



Apple informé depuis le mois de janvier

Dans la vidéo ci-dessus, on peut voir qu'il est a priori assez aisé de duper l'utilisateur si le message frauduleux parvient à imiter le comportement attendu d'iOS ainsi que son interface graphique. La victime, si elle est imprudente, peut alors renseigner son identifiant et son mot de passe dans les champs prévus à cet effet sans se douter qu'elle est la cible d'une tentative de hameçonnage.

Jan Soucek explique qu'il a découvert cette brèche il y a déjà plusieurs mois. Une notification a été envoyée à Apple le 15 janvier afin que l'entreprise américaine prenne les mesures adéquates pour la combler. Devant l'inaction du groupe, l'informaticien a cependant décidé de changer d'approche en publiant ses travaux sur GitHub le 7 juin, dans l'espoir de forcer Apple à publier un correctif.

Chez Mercedes, des voitures iront se garer toutes seules



DAIMLER, lui aussi, veut proposer des véhicules capables de trouver seuls une place pour se garer. Le système étudié avec l'équipementier Bosch impose d'équiper des parcs de stationnement et de passer par une application tournant sur un smartphone. Les passagers descendent et ce « voiturier automatique » s'occupe du reste.

Comme d'autres constructeurs automobiles, la maison mère de Mercedes-Benz, à savoir Daimler, estime que la voiture du futur, avant d'être complètement autonome, apprendra d'abord à se garer toute seule. L'entreprise va bientôt commencer à travailler en partenariat avec Bosch en vue de développer un nouveau système commandé par smartphone qui permettra aux véhicules de se localiser de façon autonome (sans conducteur ni passager) et de manœuvrer pour se garer seuls dans des places de parking. Pour que ce système fonctionne, il faudra que des caméras et des capteurs aient été préalablement installés dans les parkings concernés.

Les premiers véhicules qui embarqueront ce système sont ceux de la flotte Car2go du constructeur.

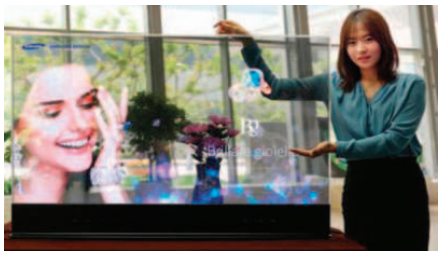
Le service d'autopartage Car2go de Daimler rappelle le système Autolib de Paris. Il n'est actuellement proposé qu'en Amérique du Nord (notamment à Montréal, New York, Vancouver et Seattle) et dépend beaucoup de la connectivité et des applis sur smartphone pour réserver et payer son véhicule, un environnement idéal pour tester ce nouveau système. « En collaboration avec notre partenaire Bosch et notre service de mobilité Car2go, nous sommes en train de développer et de tester une solution fondée sur les infrastructures pour proposer un service de voiturier entièrement automatisé.

C'est un nouveau pas vers la conduite autonome, ou plutôt dans ce cas : vers le stationnement autonome », explique le professeur Thomas Weber, en charge de Mercedes-Benz Cars Development.

CHEZ SAMSUNG, DES ÉCRANS OLED GÉANTS TRANSPARENTS OU... MIROIRS

SAMSUNG vient de présenter deux écrans Oled de près de 1,40 m de diagonale. L'un est transparent et l'autre est (aussi) un miroir. Ces propriétés ne sont pas nouvelles mais le constructeur coréen affirme détenir le record de taille. Applications ? La réalité augmentée et l'essayage virtuel grâce au système de numérisation en 3D RealSense d'Intel.

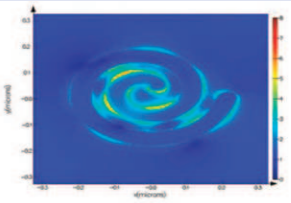
Les écrans à dalle transparente ou miroir ne sont pas une nouveauté. Lors du salon Consumer Electronics Show de 2010, Samsung avait présenté un ordinateur portable équipé d'un écran Oled 14 pouces transparent (voir la vidéo sur YouTube) puis, en 2011, un écran LCD 46 pouces (1,17 m) du même genre. Le constructeur coréen n'est pas le seul à exploiter cette technologie, maîtrisée notamment par Sony et LG, mais il assure aujourd'hui être le premier à l'avoir transposée sur des écrans Oled de grande taille.



À l'occasion du salon Retail Asia Expo 2015 qui présente des outils de vente pour les commerçants, Samsung a en effet présenté deux écrans Oled de 55 pouces (139,7 cm), l'un transparent, l'autre miroir. Selon le fabricant, comparée aux écrans LCD, la technologie Oled offre un meilleur contraste et des angles de visibilité plus importants pour les surfaces transparentes ou en miroir. Le modèle Oled transparent offre un taux de transparence de 45 % avec une gamme de couleurs de 100 % selon les normes NTSC. À titre de comparaison, en 2011, Samsung fabriquait des écrans LCD offrant une transparence de 15 % avec une gamme de couleurs de 70 % en NTSC.

Quant à l'écran Oled miroir, son taux de réflexion est de 75 %, ce qui, d'après Samsung, est supérieur aux modèles à technologie LCD qui n'atteignent pas les 50 %. Le rapport de contraste et le temps de réponse sont aux aussi supérieurs : respectivement 100.000:1 et moins d'une milliseconde, contre 4.000:1 et 8 millisecondes pour un écran LCD miroir.

POUR COMBATTRE LES CONTREFAÇONS, BIENTÔT DES NANOSPIRALES MICROSCOPIQUES ?



En créant des spirales microscopiques, des chercheurs de l'université Vanderbilt, aux États-Unis, pensent avoir trouvé un moyen de rendre la contrefaçon quasiment impossible. Ces nanospirales en or présentent en effet des propriétés optiques uniques qui pourraient servir à sécuriser des documents officiels, des cartes de paiement voire des substances chimiques.

De simples spirales pourraient bien compliquer la vie des faussaires. C'est ce qu'affirme une équipe de scientifiques de l'université Vanderbilt aux États-Unis, après avoir fabriqué des spirales microscopiques aux propriétés optiques spécifiques lorsqu'elles sont exposées à une lumière laser. Cette technologie pourrait rendre infalsifiables des documents officiels tels que les cartes d'identité, mais pas seulement…

Pour réaliser ces nanospirales, les chercheurs ont utilisé la lithographie électronique à balayage. Cette technique de gravure nanométrique permet de créer des motifs en creux sur une surface. Résultat, ces nanospirales sont plus petites que la longueur d'onde de la lumière visible et mesurent à peine un centième de millimètre de large. Elles ont aussi la particularité d'être pleines et constituées d'un seul bloc contrairement aux nanospirales déjà étudiées, formées de nanoparticules d'encre.

Une lumière bleue révélée par le laser

C'est en les testant avec des lasers à haute fréquence que les chercheurs ont découvert les propriétés optiques spécifiques de leurs spirales. Un effet appelé génération de seconde harmonique entraîne l'émission d'une lumière bleue. Certains cristaux peuvent produire un tel effet également connu sous le nom de doublage de fréquence, le plus efficace d'entre eux étant le bêta-borate de baryum, un cristal synthétique. Mais les nanospirales de l'université Vanderbilt génèrent quatre fois plus de lumière bleue par unité de volume.

Les chercheurs ont aussi constaté que les nanospirales réagissent de manière unique lorsqu'elles sont exposées à une source de lumière laser polarisée. Dans ce cas, la quantité de lumière bleue générée varie selon que la lumière polarisée circulaire tourne dans le sens horaire ou anti-horaire. « La combinaison des caractéristiques uniques du doublage de fréquence et la réponse à la lumière polarisée confère aux nanospirales une signature spécifique et personnalisable qui serait extrêmement difficile à contrefaire », estiment les chercheurs qui ont publié leur travaux dans la revue Journal of Nanophotonics.

Ces premières nanospirales sont à base d'or, mais elles pourraient être fabriquées à partir d'argent ou de platine indiquent les spécialistes, qui précisent que la faible quantité de métal nécessaire autoriserait une fabrication à bas coût. Qui plus est, elles peuvent être déposées sur divers substrats, notamment du plastique, du papier et du verre. Invisibles à l'œil nu, elles pourraient permettre de sécuriser des documents officiels tels que des pièces d'identité, des cartes bancaires ou des billets de banque dont l'authenticité pourrait être vérifiée avec un appareil similaire à un lecteur de codes à barres. Par ailleurs, cette même technologie pourrait être employée pour tracer des produits chimiques, des médicaments ou des explosifs.

Questions ?
Réponses !

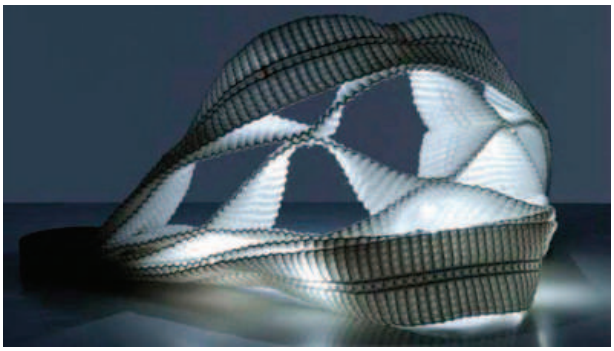
COMMENT SE PROTÉGER DES MOUSTIQUES ?



Les moustiques prolifèrent c'est bien connu, dans les eaux stagnantes. A la maison une bonne protection contre les moustiques est donc de commencer par éliminer tous les réservoirs extérieurs susceptibles de constituer un site de reproduction. C'est le cas des réservoirs pour la récupération des eaux de pluie et de tous les récipients artificiels : soucoupes, cache-pots, jouets….
Souvenez-vous que les moustiques sont les plus actifs à la tombée du jour. Pour profiter des longues soirées estivales, portez des vêtements longs et de couleurs claires. Et n'oubliez pas de couvrir les parties sensibles, comme que les bras et les chevilles.
Vous pouvez également recourir aux répulsifs, en les appliquant directement sur la peau (en insistant sur le visage et la nuque) mais également sur les vêtements. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) recommande principalement ceux qui renferment du DEET (N-diéthyl-3-méthylbenzamide), de l'IR3535 (esther éthylique de l'acide 3-[N-acétyl-N-butyl]-aminopropionique) ou de l'icaridine (1-piperidinecarboxylic acid, 2-(2-hydroxyethyl)- 1-méthylpropylester). Recherchez donc ces produits dans la liste des composants avant de faire votre choix.
Toujours selon l'OMS, les spirales anti-moustiques et autres vaporisateurs (à la citronnelle par exemple) « peuvent aussi réduire les piqûres à l'intérieur des bâtiments ». Et pour dormir tranquille enfin, l'idéal reste d'entourer votre lit (ou celui de votre enfant) d'une moustiquaire imprégnée d'insecticides. Par-dessus le marché, ce « baldaquin » improvisé créera une ambiance romantique en diable !

Des tissus intelligents pour rester en bonne santé

Et si demain nos vêtements mesuraient notre tension ou nous avertissaient lorsqu'une personne âgée tombe ? Certaines entreprises de la région Rhône-Alpes spécialisées dans les textiles techniques multiplient les applications médicales du futur.



L'ancienne capitale mondiale de la soie s'appuie sur son savoir-faire. « On a commencé par tisser du fil de soie, qui est un fil continu, ce qui le rend mécaniquement plus résistant. Les entreprises ont ensuite repris cette technique pour travailler le fil de nylon, puis le fil de verre et de carbone », explique Jean-Charles Potelle, président d'Unitex, l'interprofession régionale du textile, à l'occasion du Textival, une convention d'affaires du secteur qui s'est tenue mardi à Lyon.
« C'est méconnu du grand public mais les industries textiles fournissent plus de dix marchés d'application : l'aéronautique avec les matériaux composites plus légers que le métal, le bâtiment, la téléphonie ou le secteur de la santé », énumère Corinne Farace, déléguée générale de Techtera (Technical Textiles Rhône-Alpes), labellisé pôle de compétitivité par l'État depuis dix ans.
Avec le vieillissement de la population et l'évolution des technologies, les applications médicales explosent. Depuis plusieurs années, les chirurgiens ont l'habitude d'utiliser des implants en tissus pour éviter les récidives de hernie ou lutter contre l'incontinence urinaire. Dans ce dernier cas, une bandelette est placée sous la vessie pour soutenir les organes qui tombent et provoquent l'incontinence urinaire. La mise au point de ces implants, qui se vendent plusieurs centaines d'euros pièce, nécessite une grande technicité. Pour les hernies, « la difficulté est d'avoir un tissu poreux mais avec une performance suffisante pour renforcer la paroi abdominale », illustre Damien Simons, responsable recherche et développement textile pour Medtronic.
Ce fabricant américain d'appareillages médicaux a choisi la région pour produire ces implants et mener ses recherches. « La hernie est la deuxième opération la plus courante après l'appendicite. Et, avec les pays émergents qui augmentent leurs dépenses de santé, le site de Trévoux (Ain) a multiplié sa production par six en dix ans », ajoute-t-il. « Il y a maintenant une réflexion sur les implants résorbables. Par exemple, on sait que dans les deux ans qui suivent une césarienne, il y a un risque de hernie. L'idée serait de trouver un produit permettant d'en éviter l'apparition, résorbable dans un temps maîtrisé », glisse Damien Simons.

Textile lumineux et semelles connectées

Les innovations dans le secteur juteux des textiles du futur peuvent aller beaucoup plus loin. MDB Texinov, basée en Isère, planche par exemple sur un textile intelligent lumineux mis au point avec le CHU de Lille, qui permettrait de rendre plus homogène la photothérapie dynamique pour soigner les cancers de la peau, détaille Nadège Boucard, responsable R&D. Historiquement, cette petite PME de 60 personnes fabriquait de la tulle pour les mariages. Aujourd'hui, elle en est loin avec ses tissus innovants pour la santé, l'agriculture (filets de protection), le bâtiment ou l'aéronautique.
Les vêtements regorgent eux aussi d'innovations. Facil'en fil, propriété de Boldoduc, vend par exemple aux maisons de retraite des vêtements qui s'enfilent sans effort pour les personnes âgées. Et demain, ces robes et pantalons seront peut-être dotés d'un détecteur de verticalité. La filière travaille sur un vêtement intelligent qui alerterait un smartphone lorsqu'une personne tombe, selon Jean-Charles Potelle, PDG de Boldoduc, basé dans le Rhône. « On peut aussi imaginer un textile qui mesure la pression artérielle ou la tension avec un fil continu dans le vêtement qui soit conducteur d'une information ». Thuasne, PME stéphanoise, vient à ce sujet de signer un partenariat avec la start-up FeetMe. L'accord porte sur une semelle connectée qui envoie en temps réel des informations aux patients diabétiques ayant perdu la sensibilité au niveau du pied, pour éviter l'apparition de plaies et d'ulcères.
Après le numérique, l'impression 3D sera sans doute la prochaine étape. Pour l'heure les PME de la région peuvent déjà compter sur la plateforme Mistral qui accueille à Ecully, près de Lyon, l'unique tresseuse 2,5D de France. Elle permet par exemple de fabriquer des fibres à l'échelle nanométrique pour apporter des fonctionnalités nouvelles comme la perspiration, qui lais-

Brûlures d'estomac : les médicaments IPP seraient risqués pour le cœur

L'UTILISATION des inhibiteurs de pompe à protons (IPP) de façon chronique augmenterait le risque d'infarctus du myocarde. Ces médicaments commercialisés sans ordonnance servent à traiter le reflux gastro-œsophagien et les brûlures d'estomac.
Les inhibiteurs de pompe à protons (IPP) sont des médicaments servant au traitement du reflux gastro-œsophagien qui agissent sur l'acidité gastrique. Or il a été observé chez des personnes ayant des antécédents de syndrome coronarien aigu que les IPP semblaient réduire l'efficacité d'un traitement antiplaquettaire : le clopidogrel. Les IPP pourraient interférer avec la capacité du clopidogrel à prévenir la formation de caillots chez des personnes à risque de thrombose et d'infarctus.
C'est pourquoi des chercheurs de la Stanford University, en Californie, ont voulu savoir si les risques liés aux IPP s'étendaient à la population générale. Dans un article paru dans PLOS One, ils expliquent qu'ils ont passé en revue plus de 16 millions de documents cliniques portant sur 2,9 millions de personnes, en utilisant une nouvelle approche d'extraction de données cliniques de pharmacovigilance.
Les scientifiques ont ainsi constaté que les patients souffrant de reflux gastro-œsophagien qui avaient été exposés aux IPP avaient une augmentation de 16 % de leur risque d'infarctus du myocarde. Le risque de mortalité cardiovasculaire était même multiplié par deux. De plus, les patients qui prenaient un autre type de traitement antireflux (les anti-H2) n'avaient pas de risque cardiaque accru. Les IPP étaient donc associés à un risque élevé d'infarctus du myocarde, mais pas les anti-H2.



Les IPP auraient un impact sur la fonction vasculaire et le risque d'infarctus

Les associations trouvées étaient indépendantes de l'utilisation du clopidogrel, ce qui suggère que les IPP agiraient par un mécanisme qui n'implique pas directement l'agrégation plaquettaire. Dans leur article, les chercheurs proposent que les IPP agissent sur la production d'oxyde nitrique (NO), qui joue un rôle important dans la santé vasculaire. En effet, des données moléculaires, cellulaires et physiologiques montrent que les IPP inhibent l'activité de l'enzyme DDAH (diméthylargininase), une enzyme nécessaire à la santé cardiovasculaire. La DDAH métabolise un inhibiteur de l'enzyme NOS (oxyde nitrique synthase). Si les IPP altèrent la production d'oxyde nitrique, cela expliquerait l'augmentation du risque d'infarctus du myocarde, y compris chez les patients qui ne prennent pas de clopidogrel. Malgré tout, comme l'explique Nicholas Leeper, principal auteur de l'étude, les IPP sont « très efficaces » et, dans une interview à Medscape Medical News, il affirme : « Nous ne recommandons pas que les gens arrêtent le médicament pour le moment ».

Des avions moins gourmands en carburant



Pour les avions de ligne, l'argument premier exposé par les constructeurs au 51e salon du Bourget est celui de la consommation de carburant. Moteurs plus efficaces, aérodynamique améliorée et poids réduit continuent de rendre plus sobres ces gros porteurs. L'optimisation du contrôle, les biocarburants et le roulage électrique sont aussi à l'ordre du jour, avec le même objectif.

À en croire Boeing, l'avion « aussi efficace qu'une voiture électrique » serait pour demain. L'avionneur américain assure que son 737 Max, dont le premier vol est prévu l'an prochain, consommera entre 2,1 et 2,4 litres de carburant aux 100 kilomètres par passager, soit 20 % de moins que les modèles « Next Generation » lancés à la fin des années 1990. Avant même d'avoir été démontré, l'argument de la performance énergétique a fait mouche sur le plan commercial : le futur moyen-courrier de Boeing, qui doit entrer en service en 2017, a déjà été commandé à plus de 2.700 exemplaires. L'A320 Neo, de son rival européen Airbus, qui promet une consommation réduite de 15 % par rapport à son prédécesseur, fait encore mieux avec près de 3.800 ventes à quelques mois de sa première livraison. Le groupe européen tente de reproduire ce succès avec le long-courrier A330 Neo, lancé en juillet dernier.

Nouveaux moteurs, ailettes incurvées pour réduire la traînée, matériaux composites et équipements allégés… La recette est la même pour tous les constructeurs, y compris les outsiders.

Le Brésilien Embraer, numéro 3 mondial du secteur, annonce une nouvelle gamme E-Jet E2, plus économe en carburant de 16 % à 24 %, à partir de 2018 tandis que le CSeries du canadien Bombardier sera exploité à partir de cette année, avec une consommation diminuée de 20 %. « Les trois quarts de notre R&D (recherche et développement) sont liés à l'amélioration de la performance écologique de nos produits », souligne Julie Felgar, responsable de la stratégie environnementale de la division aviation commerciale de Boeing.

Des émissions de CO2 à la baisse

L'événement se déroule six mois avant la 21e conférence des Nations Unies sur le climat (COP 21), qui se tiendra également au salon du Bourget. La journée du jeudi 18 juin sera consacrée à la baisse des émissions de CO2, en présence des ministres de l'Environnement, Ségolène Royal, et des Affaires étrangères, Laurent Fabius. « Nous pensons toujours aux moyens d'être plus efficaces », résume Paulo Cesar Silva, patron de la branche avions de ligne d'Embraer, qui rappelle que « l'industrie s'est engagée à réduire les émissions » de gaz à effet de serre. Il reste cependant fort à faire pour atteindre l'objectif de réduction de 50 % des rejets de dioxyde de carbone (CO2) en 2050 (par rapport à 2005) fixé par l'association internationale du transport aérien (Iata). Une gageure alors que le trafic aérien devrait plus que doubler en vingt ans, passant de 3,3 milliards de passagers en 2014 à 7,3 milliards en 2034, selon Iata. Les seuls efforts de l'industrie aéronautique ne suffiront donc pas à atteindre la cible.

Une partie de la solution viendra du contrôle aérien, avec de nouveaux outils techniques de gestion du trafic (projets NextGen aux États-Unis et Sesar en Europe), qui permettront de calculer des trajectoires de vol optimales en temps réel. L'utilisation de moteurs électriques en phase de roulage, ou « green taxiing » est par ailleurs envisagée pour limiter l'utilisation des turboréacteurs. « Un vol parfait ferait économiser 30 % de carburant grâce à l'optimisation du temps passé dans les airs et au sol », affirme Marwan Lahoud, directeur de la stratégie d'Airbus Group. Une marge d'amélioration conséquente mais, pour tenir ses engagements, l'aviation devra en outre se convertir massivement aux biocarburants. En quelques années, constructeurs et compagnies aériennes ont réussi à faire voler des avions avec des huiles de friture, de caméline ou de moutarde.

Fin 2014, Boeing annonçait son premier vol avec 15 % de « diesel vert », produit à partir d'huiles végétales, d'huiles de cuisson usagées et de déchets de graisses animales. Air France exploite même depuis octobre un vol Toulouse-Orly par semaine avec 10 % de farnesane, un dérivé de la canne à sucre développé par Total et Amyris. Ces carburants alternatifs destinés à faire voler les avions du futur sont cependant relégués à un usage marginal, les matières premières étant destinées en priorité à l'agroalimentaire. « Dès lors qu'on trouvera des filières qui ne sont pas en concurrence et qui deviennent compétitives, je pense qu'on y parviendra », prédit Fabrice Brégier, directeur exécutif d'Airbus. Sans se risquer toutefois à avancer une date.

Plant-e, ou comment produire de l'électricité avec des plantes

UNE ENTREPRISE néerlandaise propose de produire – un peu – d'électricité en installant des électrodes dans le sol gorgé d'eau où poussent des plantes adaptées à ce genre de milieu. Même si l'efficacité reste faible, cette invention appelée Plant-e pourrait transformer les rizières en unités de production électrique…

Une rizière pourrait-elle produire jour et nuit assez d'électricité pour alimenter un village isolé du sud-est asiatique ? Ce doux rêve prend forme aux Pays-Bas, où des scientifiques développent un système qui génère du courant grâce aux plantes poussant dans des milieux saturés en eau.

« Le principe, c'est que la plante produit plus d'énergie qu'elle n'en a besoin, explique à l'AFP Marjolein Helder, qui dirige Plant-e, société basée à Wageningen (à l'est des Pays-Bas). L'avantage de ce système par rapport à l'éolien ou au solaire, c'est qu'il fonctionne même la nuit et quand il n'y a pas de vent ».

Fondée en 2009, Plant-e commercialise et perfectionne un système imaginé par des chercheurs de l'université de Wageningen et breveté en 2007. Ce dispositif permet de produire de l'électricité pour peu que l'on dispose de plantes poussant dans un milieu saturé en eau, que ce soit à grande échelle, comme dans une mangrove, une rizière, un marais ou une tourbière, ou simplement dans un pot ou dans un jardin. « Il n'en est qu'à ses débuts et beaucoup de choses doivent encore être grandement améliorées mais son potentiel est énorme », soutient Jacqueline Cramer, professeur en innovation durable à l'université d'Utrecht et ancienne ministre en charge de l'Environnement aux Pays-Bas. « Si ce système devient assez performant, on peut imaginer fournir en électricité des zones reculées ou même en installer dans nos villes et nos campagnes pour produire de l'énergie verte », poursuit-elle.

La technologie s'appuie sur la photosynthèse utilisée par la plante et grâce à laquelle celle-ci produit notamment de la matière organique. L'excédent est rejeté dans le sol via les racines, autour desquelles vivent des micro-organismes qui s'en nourrissent et libèrent des électrons. En plaçant des électrodes en carbone à proximité des racines, on peut récolter ces électrons et générer du courant.



Le principe des piles microbiennes à plantes

Produire de l'électricité grâce aux plantes n'est pas un concept neuf. C'est le principe des « piles microbiennes à plantes » (ou Plant-MFC pour Plant Microbial Fuel Cell). « Mais ici, nous n'avons pas besoin d'endommager la plante, c'est un système non intrusif », souligne Marjolein Helder. Seul hic, si l'eau gèle ou s'évapore, le système arrête de fonctionner. « Mais il suffit de rajouter de l'eau ou que la glace fonde, et c'est reparti », assure Marjolein Helder. Cela étant, « il y a pas mal de régions du monde qui n'ont pas ce problème ».

Plant-e vend actuellement son système sous la forme de petites plaques en plastique de 50 centimètres de côté qui s'assemblent les unes aux autres en intégrant et les plantes et la technologie. Il est destiné à être installé dans des lieux publics ou sur des toits d'immeubles, notamment. Le produit phare est en développement : un système en forme de tube qui pourra être directement immergé dans un milieu saturé en eau.

Le champ d'application potentiel est vaste. L'Asie du sud-est, qui regorge de rizières, mangroves et autres zones humides et où l'accès à l'électricité est difficile, apparaît comme un terrain particulièrement adapté. Selon des chiffres de la Banque mondiale, moins de la moitié de la population du Cambodge (31 %) et de la Birmanie (49 %) ont accès à l'électricité. Le Bangladesh (55 %) ou le Laos (66 %) font un peu mieux.

Recharger son smartphone ou alimenter une borne Wi-Fi

Le chemin est encore très long pour Plant-e, qui survit pour l'instant surtout grâce à des subsides : les coûts doivent être réduits et, surtout, l'efficacité améliorée. Actuellement, une installation du système sur 100 m2 permet de recharger un smartphone, d'allumer une série d'ampoules Led ou d'alimenter une borne Wi-Fi, estime Marjolein Helder. En 2009, l'entreprise annonçait en effet une puissance d'environ 0,4 à 0,5 W/m2, pour progresser jusqu'à 3 W/m2. Dans « quelques années », Plant-e espère produire 2.800 kWh par an avec la même surface, soit environ 80 % des besoins en électricité d'un ménage néerlandais moyen (2,2 personnes).

Pour tester la technologie à plus grande échelle, deux systèmes de 100 m2 chacun (d'un coût total de 120.000 euros) ont été installés sur un pont et dans un pôle économique avec l'appui des pouvoirs locaux. « Nous voulions aider au développement de cette technique qui a un potentiel énorme », explique Bas Boeker, directeur de projet au sein de l'organisation gérant une partie de l'immobilier de l'État. Les premiers résultats sont encourageants et les obstacles ne sont pas toujours ceux auxquels on s'attend : sur un des systèmes, des ampoules Led placées sur le rail de sécurité d'un pont enjambant une autoroute ont été vandalisées et détruites.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.
Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

Vend

Vends dans W. d'Alger, Bordj-El Bahri, prés de l'ex-Enita, lotissement calme, terrains avec acte de 528+304 m2

Tél : (0773).55.80.85

ACHAT

Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

Tél : 0770 34 29 73

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

Pensée



Il y a deux ans, nous a quittés à jamais notre chère et regrettée mère et grand-mère

Mme Larbi Bouamrane née Zoubir Kheira,

à l'âge de 65 ans. Son époux, ses filles et plus précisément sa fille Khadidja demandent à tous ceux qui l'ont connue aimée et chérie d'avoir une pieuse pensée pour elle, priant Dieu le Tout-Puissant de l'accueillir en Son vaste paradis.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

VEND

Vend 2 F3, l'un au niveau de Kouba – Djilali El-Yabès, au rez-de-chaussée et le deuxième au niveau de Birkhadem, au 3e étage, très bien aménagé (chauffage central et cuisine équipée).

Tél. (0553).50.92.45

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

LE JEUNE INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

JEÛNE ET DIABÈTE, COMMENT JE FAIS PENDANT LE RAMADHAN ?



Une personne souffrant de diabète doit avoir conscience que faire le ramadan présente des risques pour sa santé liés au jeûne et au bouleversement du rythme et du contenu de l'alimentation. C'est pourquoi il est important de consulter l'avis d'un médecin spécialisé dans le diabète avant le début du ramadhan. A noter que celui-ci est contre-indiqué en cas de diabète déséquilibré traité par insuline.

Quels sont les risques ?

Dans la journée, le principal risque est de faire une hypoglycémie, "si le patient n'a pas pris soin de faire adapter son traitement en concertation avec son médecin",
A l'inverse, au coucher du soleil, l'éventuel excès de calories augmente le risque d'hyperglycémie, qui se traduit par une soif intense et des urines particulièrement abondantes pouvant aller jusqu'à la déshydratation.

Les règles d'or

On surveille régulièrement son taux de glycémie : on fait deux glycémies capillaires pendant le jeûne. On en fait une aussi avant chaque repas : une avant le repas "Al Ftour" après le coucher du soleil; une avant le repas "Al Ichaa" qui suit de quelques heures "Al Ftour", et une avant le "S'hour" avant le lever du soleil, Si votre glycémie est inférieure à 0,70 g/l, pensez à rompre le jeûne.
Côté alimentation, on a tendance à manger trop gras et trop sucré pendant la période du ramadan tandis qu'on sacrifie les sources de fibres présentes dans les fruits et légumes frais. ***La solution ?*** Dites oui aux dattes, au pain et aux soupes de Chorba, Harira ou de Tchicha. On met en revanche le holà sur les pâtisseries orientales comme les makroud, les Zlabia, et les viennoiseries. Exit aussi les fruits oléagineux type cacahuètes, pistaches, et les sodas. L'essentiel est d'avoir une alimentation équilibrée répartie sur deux ou trois repas" pendant la rupture du jeûne.

CONSEILS POUR PASSER UN BON RAMADHAN EN ÉTÉ



Quelques conseils sont indispensables pour passer un bon ramadan en été.

MALADIES

La période du Ramadan est parfois problématiques pour les personnes malades qui doivent prendre des médicaments. Le coran stipule qu'il existe des exceptions pour les personnes souffrant de pathologies pour lesquelles une pratique du jeune pourrait présenter des risques médicaux. Ainsi, pour les personnes désireuses de pouvoir respecter les règles du Coran à la lettre, il est recommandé de prendre l'avis d'un imam pour éviter de prendre de risques inutiles.

BIEN S'HYDRATER

L'hydratation est primordiale pendant la période de ramadan.Il faut boire en grande quantité, environ 1,5 litre d'eau par jour et bien s'hydrater dès la rupture du jeune et avant la reprise du jeûne.

UNE ALIMENTATION SAINE

Lors de la rupture du jeûne adopter une alimentation saine et éviter de se jeter sur les sucreries et les pâtisseries qui ne combleront pas la faim et perturberont l'organisme. Pensez également aux abricots secs et aux dattes qui permettent de fournir de l'énergie tout au long de la journée.

UN REPAS PAS TROP COPIEUX

Eviter les repas trop copieux.

DÉBUTER PAR UNE SOUPE

Ne pas débuter par un repas trop copieux: boire à petites gorgées et s'hydrater avant de manger. Débuter par une soupe et attendre au minimum 2 heures pour faire un repas plus conséquent.

CONSOMMER DES FRUITS ET DES SUCRES LENTS

Il est recommandé de consommer des fruits pour leur apport en vitamines et surtout des sucres lents comme la semoule et les céréales afin de tenir pendant la rupture du jeûne.

BIEN MANGER AVANT L'AUBE

Il est important de bien manger avant l'aube. Il est conseillé de faire 3 repas pendant la rupture du jeûne : le premier avant l'aube, le second à la rupture du jeûne et le troisième, 2 ou 3 heures, quelques heures après.

FAIRE UNE SIESTE

Une sieste est conseillée en début d'après-midi.

EVITER SOLEIL ET CHALEUR

Il est conseillé d'éviter le soleil et la chaleur. A l'intérieur de la maison, privilégier les pièces fraîches et à l'extérieur préférer l'ombre pour ne pas s'affaiblir trop rapidement.

RÉDUIRE LES EFFORTS TROP IMPORTANTS

Il est conseillé de réduire au maximum les efforts physique et de faire du sport de manière non intensive avant la rupture du jeune. Les sportifs doivent faire preuve de prudence et ne pas essayer de battre des records.

LES PERSONNES DIABÉTIQUES

Les personnes diabétiques doivent suivre régulièrement leur taux de glycémie, s'hydrater en abondance et ne pas manger de sucreries sans avis médical.

LES PERSONNES FRAGILES

Le jeûne ne doit pas aggraver l'état de santé des personnes atteintes de pathologies. Les femmes enceintes ou celles qui allaitent, les personnes âgées, les patients atteints d'hypertension, de pathologies cardiaques ou d'asthme, sont le plus souvent exemptés de ramadan. Dans le cas contraire, elles doivent consulter leur médecin traitant en cas d'apparition de manifestations.

NE PAS INTERROMPRE DE TRAITEMENT SANS AVIS MÉDICAL

Les personnes devant prendre des traitements à heure fixe ou en urgence doivent prendre l'avis de leur médecin et de l'Imam. Ils devront peut être ne pas faire le ramadan afin de ne pas mettre leur santé en danger.

INTERROMPRE LE JEÛNE EN CAS DE PROBLÈME DE SANTÉ

Une personne présentant un problème médical au cours d'une journée, et ne pouvant pas assumer un jeûne, peut rompre le jeûne une ou plusieurs journées. Ces journées d'interruption peuvent être rattrapées avant le prochain Ramadan. Prendre un avis médical systématique lorsque survient un problème de santé.

L'activité physique durant le « Ramadhan »



Au niveau de l'entraînement, le meilleur moment pour s'entraîner durant le « Ramadhan » est :

• soit très tôt en matinée (après le premier repas de la journée, mais quand le mois du « Ramadhan » tombe un mois d'été et que ce repas se situe entre 03:00 et 04:00, cela peut être plus difficile)

• soit après le coucher du soleil (juste après le repas de rupture de jeûne)

A moins que vous vous sentiez dans le top mondial, je ne chercherais pas à battre des records pendant le « Ramadhan ». Un conseil serait de changer la routine d'entraînement de la norme, de sorte que vous ne sentiez d'aucune manière une diminution notable des performances physiques, et d'essayer de faire des entraînements aussi fun que variés.
Sachez que selon de nombreux spécialistes, durant la première semaine de Ramadhan, le corps doit s'adapter au jeûne, aux horaires de nutrition décalés et à un sommeil forcément réduit.
Durant cette première semaine, il faudra donc être vigilant pendant les entraînements et faire des siestes si cela est possible.
La durée d'entraînement durant le « Ramadan » devrait être maintenue très courte : moins d'une heure et de préférence 45 minutes maximum en intensité (comme un entraînement CrossFit par exemple). Et pour ceux d'entre vous qui cherchent à gagner du muscle, sachez que le « Ramadhan » est plus propice à des séances d'entraînement « anti-atrophie » que des séances en hypertrophie!

Gratin aux aubergines et frites

Ingrédients :

-1 aubergine coupée en tranche dans la longeur
-1 pomme de terre coupée en petits dés
-150 ml de sauce de tomate (cuite avec 1/2 oignon finement haché et 2 gousses d'ail écrasées, 2 c à soupe de l'huile d'olive et un peu de sel). Faire cuire, retirer du feu et réserver.
- 300 gr de viande hachée.
- 3 oignons coupés en demi-cercle
- 2 c à soupe de beurre non salé
- Un peu de sel
- 100 gr de sauce Béchamel
- 5 c à soupe de fromage gruyère râpé ou plus

Ingrédients :

- 1 aubergine coupée en tranche dans la



longeur
- 1 pomme de terre coupée en petits dés
- Environ 150 ml de sauce de tomate (cuite avec 1/2 oignon finement haché et
- 2 gousses d'ail écrasées, 2 c à soupe de l'huile d'olive et un peu de sel). Faire cuire, retirer du feu et réserver.
- Environ 300 gr de viande hachée.
- 3 oignons coupés en demi-cercle
- 2 c à soupe de beurre non salé
- Un peu de sel
- Environ 100 gr de sauce Béchamel
- Environ 5 c à soupe de fromage gruyère râpé ou plus

Natte de pâte feuilletée

Ingrédients :

- 4 petits suisses sans sucre
- 120g de farine
- 120g de beurre
- Un peu de sel
- 1 sachet de levure pâtissière
- Un peu de graines de sésames grillées

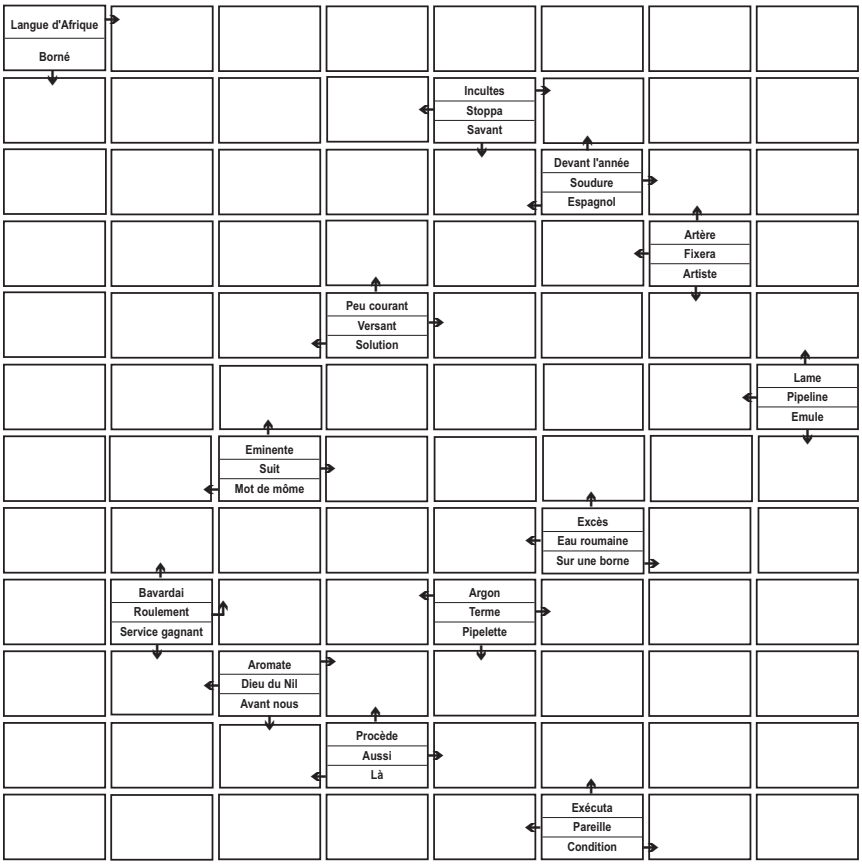
Préparation

- Mettre la farine tamisée dans un récipient et creuser un puit, ajouter le beurre ramolli et les petits suisses, la levure et le sel, mélanger bien jusqu'à ce que la préparation soit homogène.
- Rouler la pâte entre vos mains et former une boule, filmer-la dans du papier sulfurisé et laisser reposer 30 minutes.



- Former des boudins avec la pâte de 30cm de long, on prend 2 boudins pour façonner une natte, continuer l'opération jusqu'à l'épuisement des boudins, disposer-les sur une plaque recouverte de papier cuisson, décorer-les avec les graines de sésames grillées
- Faire cuire dans un four moyennement chaud.
- Disposer-les sur un plat.

Mots fléchés n° 1816



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1815

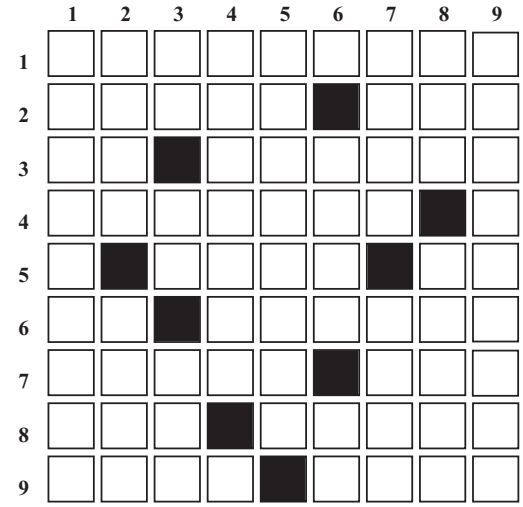
Horizontalement

- FAGOTES
IENA - UNE
MUETTE - X
AL - ARETE
GEL - ISE -
IMITE - RG
NEGRES - R
ANNE - AMI
ITEMS - AM
R - SIESTE
EN - EVIER
SAC - ERRA

Verticalement

- IMAGINAIRES
FEULEMENT - NA
ANE - LIGNES - C
GATA - TREMIE -
O - TRIEE - SEVE
TUEES - SA - SIR
EN - TER - MATER
SEXE - GRIMERA

Mots croisés 9/9 n° 1816



HORIZONTALEMENT

1. Meurtre d'un ascendant direct - 2. Cahier cartonné - Parcourus - 3. Note de musique - Loupées - 4. Vacarmes - 5. Mouvement de l'œil - Petit tour - 6. Nota bene - Ennuie - 7. Réduit - Vallée submergée - 8. D'un auxiliaire - D'après - 9. Répandit - Recherche.

VERTICALEMENT

1. Elles sont disposées - 2. Risque - Tel un âne - 3. Rubidium - Ordinateur - Fils de Noé - 4. Campagnardes - 5. Inventes - 6. Bande - Agent de liaison - 7. Elles forment un archipel - Pièce d'écu - 8. Donc remboursable - Groupes musicaux - 9. Enlevant les broussailles.

SOLUTION N° 1815

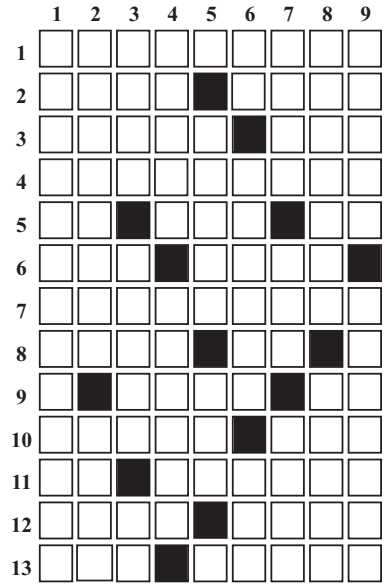
HORIZONTALEMENT

CHAPARDES
LIMONAIRE
ECOT - BROC
M - NILLES -
AS - NIE - IS
TENES - DOT
IRA - EPINE
TA - IRUN - M
ECALERAIS

VERTICALEMENT

CLEMATITE
HIC - SERAC
AMON - NA - A
POTINE - IL
AN - LISERE
RABLE - PUR
DIRE - DINA
EROSION - I
SEC - STEMS

Mots croisés 9/13 n° 1816



HORIZONTALEMENT

1. Impotents - 2. Sale - Observation - 3. Barbe naissante - Mur infranchissable - 4. Fait qui sort de l'ordinaire - 5.- Largeur de coupon - Ecole de cadres - Bien arrivé - 6. Pronom personnel - Se sustente - 7. Fermées - 8. Bien exposé - Avant la spécialité - 9. Shoots - Elle s'exprime en bulles - 10. Elève - Pièce des échecs - 11. Troisième personne - Maritimes - 12. Suc nourricier - Laisse de côté - 13. Issu de la campagne - Lisse.

VERTICALEMENT

1. Indiscrétion - 2. Genre littéraire - Point imaginaire - 3. Cri d'acclamation - Provenu - Sur la copie - 4. Edifice de jeux - Mite - 5. Nerveux - Instrument à corde - 6. Préposition latine - Officiers d'une commune - Larcin - 7. Portion - Sortis de neuf mois de formation - Nagea - 8. Ahurie - Champignon - 9. Bien inné - Acteur d'une guerre américaine.

SOLUTION N° 1815

HORIZONTALEMENT

SACREMENT
EPOUSER - R
PLUS - LUNE
TAPENADES
UT- RENIES
AIR - VTT - E
G - ACE - IRE
ETNA - BOA -
NAISSANTE
ARMEES - ET
IDE - USURE
REELLES - T
ESSES - AGE

VERTICALEMENT

SEPTUAGENAIRE
APLATI - TARDES
COUP - RANI-
MEES
RUSER - CASE -
LE
ES - NEVE -
SEULS
MELANT -
BASSE -
ERUDITION
- USA
N - NEE - RATER
- G
TRESSEE - ETETE

SODUKU 145

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

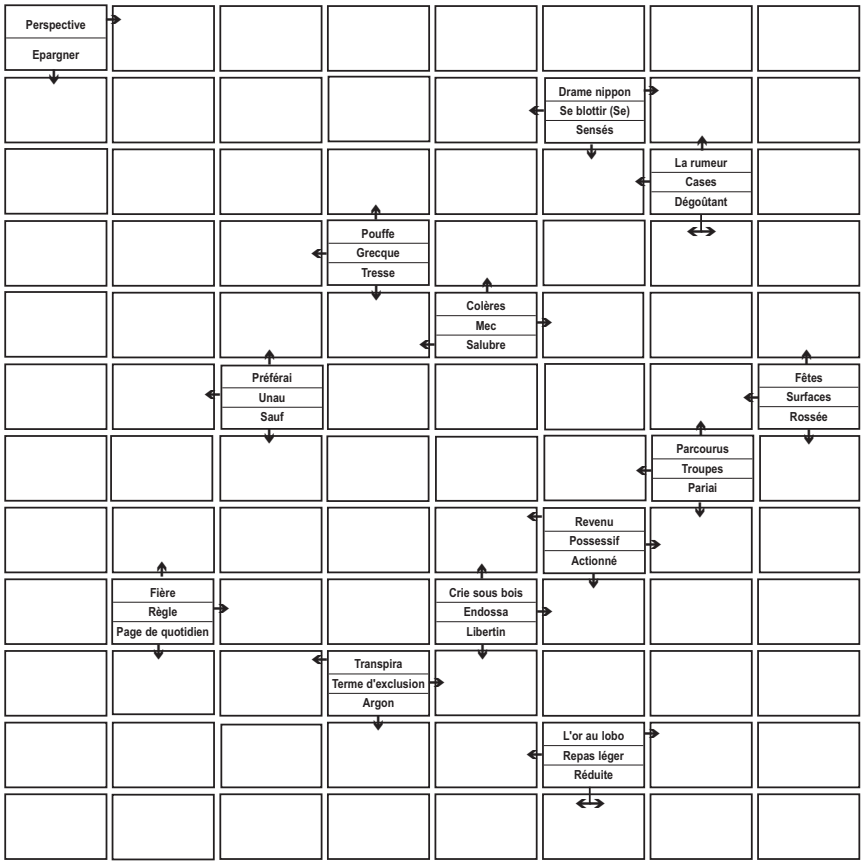


	8						4	
				7	2	1		
9		1	6			2		
	3	5						6
			8		7			
4					1	5	8	
		8				3		2
		3	4	2				
	6		7	9			5	

SOLUTIONS

7	9	5	3	2	4	6	1	8
1	3	6	5	8	9	7	4	2
8	2	4	7	6	1	5	9	3
9	6	8	1	5	7	2	3	4
2	1	3	4	9	6	8	5	7
4	5	7	2	3	8	1	6	9
3	8	9	6	1	2	4	7	5
5	4	1	8	7	3	9	2	6
6	7	2	9	4	5	3	8	1

Mots fléchés n° 1817



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1816

Horizontalement

- BERBERE
CALA - NUS
IBERE - ET
RIVERA - O

CLE - UBAC
OLEODUC -
NA - PISTE
SIRET- RN

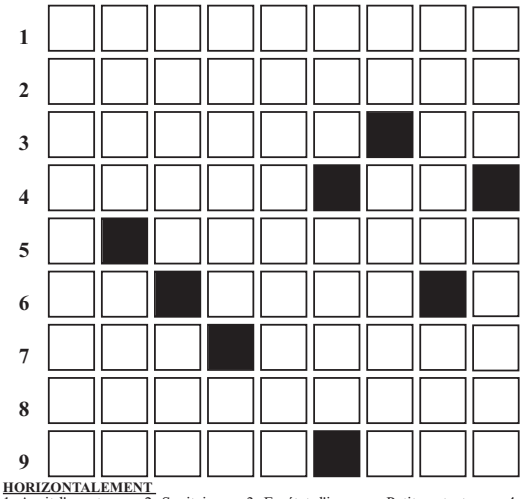
C - AR - FIN
RA - EPICE
ICI - ITEM
TELLE - SI

Verticalement

- CIRCONSCRIT
BABILLAI - ACE
ELEVEE - RA - IL
RARE - OPERE - L

B - ERUDIT - PIE
EN - ABUS - FIT -
RUE - ACTRICES
ESTOC - ENNEMI

Mots croisés 9/9 n° 1817



HORIZONTALEMENT

1. Avait l'avantage - 2. Sanitaires - 3. En état d'ivresse - Petit protecteur - 4. Appeler à la barre - Eté en mesure - 5. Construites - 6. Consonnes - Quote-part - 7. Une des Cyclades - Ion négatif - 8. Délations - 9. Boîtier - Assassine.

VERTICALEMENT

1. Tranquillité - 2. Aux anges - Cochon - 3. Elude - Poisson - 4. Adoré - Dans le cri de l'âne - 5. Forme d'anglais - 6. Fatigué - Unités de mesure d'angle - 7. Paresseux - Tout petit - 8. Inopportune - Elle a sa charte - 9. Demi-mouche - Raisonnable.

SOLUTION N° 1816

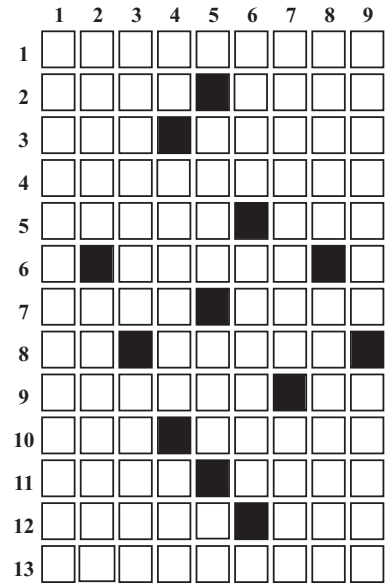
HORIZONTALEMENT

PARRICIDE
ALBUM - LUS
RE - RATEES
TAPAGES - A
A - CLIN - TR
NB - ENDORT
TASSE - RIA
ETE - SELON
SEMA - TEST

VERTICALEMENT

PARTANTES
ALEA - BATE
RB - PC - SEM
RURALES - A
IMAGINES -
C - TEND - ET
ILES - ORLE
DUE - TRIOS
ESSARTANT

Mots croisés 9/13 n° 1817



HORIZONTALEMENT

11. Encourager - 2. Pages - Capitale européenne - 3. Beaucoup d'eau - Bronzés - 4. Serrer fortement - 5. Etat d'Asie - Scie, parfois - 6. Correspondu - 7. Tour d'Italie - Suc - 8. Fragment de lustre - Langue slave - 9. Mémorisé - Personnel - 10. Moi philosophique - Race de chevaux - 11. Fort - Terrains - 12. La Goulette est son port - Rêvasse - 13. Assassinées.

VERTICALEMENT

1. Tuyau de fumeur - 2. Ombellifère aromatique - Irréguliers - 3. Artisan du cristal - Grand récipient - 4. Accroc - Davantage - Il nous fait défaut - 5. Aujourd'hui passé - Ils viennent avant les autres - Découvert - 6. On y paie en rials - Entrées ou sorties - 7. Engagées volontaires - Fait une chandelle - 8. Pour polir - Soirée - 9. Poire pour la soif - Endommagés.

SOLUTION N° 1816

HORIZONTALEMENT

INVALIDES
NOIR - NOTA
DUVET - SON
EVENEMENT
LE- ENA - NE
ILS - DINE -
CLOTUREES
AERE - ET - U
T - TIRS - BD

ERIGE - ROI
SE - NAVALS
SEVE - OMET
ELU - PLATE

VERTICALEMENT

INDELICATESSE
NOUVELLE -
REEL
VIVE - SORTI -
VU

ARENE - TEIGNE
- L - TENDU -
REA - P
IN - MAIRES -
VOL
DOSE - NET -
RAMA
ETONNEE -
BOLET
SANTE - SUDIS-
TE

SODUKU 146

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	5		9					2
2					3			
	6	1			1		3	5
1			2	7		4		
	8	3		9		2	1	
		4						8
	3		5				7	
		2	8	3		5		6
8					9		2	



SOLUTIONS

2	8	6	1	3	5	9	4	7
3	5	4	9	7	2	1	6	8
9	7	1	6	8	4	2	3	5
8	3	5	2	4	9	7	1	6
6	1	9	8	5	7	4	2	3
4	2	7	3	6	1	5	8	9
7	4	8	5	1	6	3	9	2
5	9	3	4	2	8	6	7	1
1	6	2	7	9	3	8	5	4

DES VERTUS ASCENSIONNELLES DE R'ADJEB ET CHA'BAN

C'est un don universel et immuable que Dieu a fait a Ses créatures. Telle est la vrai religion, mais la plupart des hommes ne savent pas. » (Sourate dite « Les Romains » ou dite « Ar roum » Verset 30).

Le problème du Prophète, Salut Divin Sur Lui est donc de montrer comment l'homme peut participer à cet acte de création d'un monde toujours en naissance, acte de Dieu dont le Saint Coran révèle qu'Il ne cesse de créer. Ainsi, nous ne pouvons connaître notre Seigneur, encore moins de s'élever aux sphères de Son Amour qui mérite agrément d'ici-bas et dans l'Au-delà, que par les signes de Son action : qu'il s'agisse du monde visible, de la nature, des évènements de l'histoire des hommes, ou des révélations de Ses Prophètes.

La vision dynamique du monde dans le Saint Coran découle de cette incessante action créatrice de Dieu. Il est « le Vivant », « le Créateur par excellence, Celui qui ne cesse de créer. » Celui « qui Est présent en chaque chose nouvelle ». Cette création continuée, maintient en existence toute chose. Contrairement à la Genèse (II – 2), « Il ne connaît ni cesse, ni repos ». « Il commence la Création et la recommence. ». La dynamique des cellules au sein de tout organisme vivant en est la preuve tangible, attestant de la Présence infinie et indéfinie de l'Etre suprême, Omniscient et Omnipotent, Gloire à Lui Seul ; oui une Présence en nous-mêmes, plus près de nous que notre veine jugulaire, tel que le précise le Verset 16 de la Sourate dite « Kaf », oui, une Présence échappant aux temps et à l'espace, lesquels restant au service de l'homme pour l'accomplissement de sa mission.

La chari'a coranique nous donne ainsi les principes directeurs d'une indispensable recherche de moyens d'une modernité, autre que celle de l'Occident, et nous indique la vraie «Qibla » vers laquelle, l'humanité entière se doit désormais, de s'orienter… Cette recherche, dont les grands juristes du passé nous ont donné l'exemple, en faisant l'effort nécessaire pour résoudre les problèmes de leur temps, nous responsabilise tous, à plus d'un titre, chacun en ce qui le concerne, à en faire autant, à l'effet de contribuer à la solution de nos problèmes contemporains, grâce à un Islam vivant, joignant le temporal au spirituel, un Islam de modération, prêchant le juste milieu, et répondant en même temps aux besoins du corps et de l'esprit, un Islam qui s'enrichit d'abord de son intérieur par la réflexion critique de ses adeptes sur le développement des sciences, et de ce fait même, passer d'une société fondée sur le profit (monothéisme du marché) à une société fondée sur des valeurs qui ne seraient guère des valeurs marchandes.

Ce devoir majeur exige des Musulmans, une lecture critique du Saint Coran, c'est-à-dire à la fois historique des convictions dans lesquelles le Verset est « descendu » et avec quel objectif, afin de l'appliquer dans les conditions nouvelles de l'heure, utilisant un autre langage pour en réaliser les fins éternelles et également une lecture allégorique c'est-à-dire en n'oubliant jamais la transcendance de Dieu, sans commune mesure avec l'homme, et ne lui parlant que par parabole comme l'homme ne peut l'évoquer que par métaphores.

En d'autres termes, deux règles doivent être observées à savoir :

1°) Toute renaissance à la fois politique et spirituelle de l'Islam exige une lecture nouvelle du Saint Coran, Livre céleste, expliquant les mystères et les secrets de la Création de l'Univers et les vérités scientifiques y afférentes qui s'y trouvent et que les Savants de toutes les époques et de toutes les générations découvrent de jour en jour jusqu'à la fin des temps.

Cette lecture, appréhendée par celle de l'Univers, doit être libérée des commentaires desséchés et desséchant des Ulémas officiels, en mettant en exergue, le caractère miraculeux de ce Livre sacré, dans tous les domaines de la vie et notamment dans les sphères de la Science au diapason des efforts des Savants et de la recherche scientifique. Ce qui nécessite la création d'institutions spécialisées, s'ajoutant à celles existantes, mais surtout l'investissement de capitaux, et l'appel de nos chercheurs émigrés en Métropole ; tous, orientés désormais vers la recherche d'une nouvelle science, celle qui permettra à l'homme en sa qualité de Vicaire de Dieu, de faire régner sur terre, la paix, l'égalité et la justice entre les hommes.

2°)Le problème de la modernité ne doit pas être abordé à partir d'une idéologie occidentale, dite « moderne » excluant les problèmes des fins dernières de l'homme, et réduisant la raison à la recherche exclusive des moyens techniques de la puissance et de la richesse, principe de son colonialisme militaire, économique et culturel. L'effort de renaissance de l'Islam qui fût tenté au cours du XIXème siècle, et dans la première moitié du XXème, pourrait être pris pour exemple. En effet, un grand mouvement de réforme commença avec le Célèbre Al Afghani (1838 – 1897). Ce leader de la pensée musulmane, n'empruntait rien à l'Occident sauf sa technologie. Mais sur le plan spirituel, celui des finalités, son retour aux sources n'était pas un retour à la tradition des fouqaha des siècles derniers, mais un retour au Saint Coran lu avec les yeux d'un homme du XIXème siècle.

Cette nouvelle lecture de ce Livre céleste, ouvrit la possibilité d'une régénération : « Allah, disait-t-il en citant le Verset coranique 11 de la Sourate dite « Ara'd » ou dite « Le Tonnerre » : « en vérité, ne modifie point l'état d'un peuple tant que ses individus qui le composent ne modifient pas ce qui est en eux-mêmes ».

Cet Imam, que Dieu agrée son âme, en dépit de l'entêtement de ses contemporains traditionnels et islamistes bornés, dérangés par la réforme pour mille et une raison, inspira toute une lignée de réformateurs tels Rachid Ridha, Mohammed Abdou, Ibn Badis, Ibn 'Alioua et d'autres disciples encore, qu'on ne peut énumérer.

Les efforts déployés par les Chevaliers de la Renaissance, ne doivent aucunement s'arrêter mais sous des visions nouvelles afin de faire face à l'invasion de cette mondialisation du capitalisme, qui produit une laïcité outrancière, une mondialisation qui empêche d'harmoniser la logique de la raison et les questions du sens, notamment dans la prospective religieuse, alors qui la modération en Islam reste sans équivoque le résultat de l'harmonie entre la raison, l'expérimentation, le langage des sens et le transcrit ou le transmis.

Ce qui est plus grave encore est que non seulement la mondialisation ne se soucie ni de la question de sens, ni des valeurs culturelles et religieuses, mais elle tend aussi à rendre inopérantes toutes les cultures, toutes les religions et toutes les idéologies ; rien n'est épargné en en faisant des pratiques sans effet tant sur la marche du temps que sur le mode de vie de l'homme. C'est sur ce point précis que la réalité est cruelle et que se profilent de lourdes menaces, mais aussi la possibilité de se remettre en cause.

Sur le plan politique, le problème de la mondialisation, c'est le fait que le corps social est essentiellement perçu comme un engin productif, soumis aux intérêts des détenteurs de capitaux.

Ce risque de dépolitisation est sans précédent : il remet tout bonnement en cause la possibilité de faire l'histoire, d'être un peuple responsable au sens noble du terme, c'est-à-dire capable de décider, de résister au nom de la liberté, d'avoir des raisons ou d'avoir raison, de donner force et réalité à un projet de société choisi après débat.

Sur le plan du savoir et de la connaissance, le troisième aspect inquiétant de la mondialisation aux yeux du monde musulman, et qui remet en cause la possibilité de penser et de penser autrement, est la déraison. Certes, aujourd'hui, en Terre d'Islam et pour des raisons conjoncturelles, la possibilité de penser librement est déjà réduite. Mais la mondialisation qui se définit par son caractère technicite, areligieux, capitaliste, vise à maîtriser toutes les choses de la vie par l'exploitation des résultats des sciences exactes appréhendées comme les seules qui soient pertinentes pour la logique du développement.

Malgré la floraison des arts et de la culture, ces joyaux de l'Occident, le savoir moderne mondial, privilégie, comme outil de connaissance la technique, la mathématique et ses applications, et les fait servir à La logique du marché. Cela aboutit progressivement à la marginalisation de la pensée, de la critique objective, de la pluralité, vitales pour corriger l'absence d'horizons, les déviations et les incohérences pour décider librement des objectifs de la recherche et donne ainsi forme à l'existence et au monde.

Le plus grand danger, c'est la lassitude. Il n'est guère trop tard pour être à la hauteur de l'exigence pour apprendre à vivre ensemble sans préjugés ni complexes. L'orientation est par conséquent, en nous-mêmes ; elle n'appartient à aucune géographie, à aucune idéologie ; c'est notre volonté sereine, notre force indispensable : l'ouverture qui ne nous permet en aucune façon de tourner le dos au monde globalisé où les échanges économiques et financiers, mais également la circulation des personnes et des biens, s'accélèrent, les règles du jeu sont fixées par les institutions internationales. Cependant, la plupart des atouts sont aux mains des pays nantis, ce qui n'est pas sans susciter la colère et la réaction des pays en voie de développement auxquels l'on promet en vain, mille et une merveilles, mais aussi de tout ce qui s'inquiètent de voir le libéralisme hypothéquer l'avenir de la planète. Par suite, il n'est guère sensé pour le Monde musulman, de s'enfermer encore dans ses traditions ancestrales et se contenter seulement de contempler d'en bas le modernisme écrasant et de consommer ce que les riches veulent bien nous vendre, souvent au prix de notre dignité, de nos valeurs et de notre histoire qu'ils nous incite d'ignorer.

Cette mondialisation, apparaît donc comme un mal nécessaire, un virus qu'il faudrait traiter et en faire un antibiotique. Il nous appartient à cet égard, d'en tirer profit, mais sans nous laisser en revanche, entraînés dans les fins fonds de son abîme, grâce à notre union inconditionnée, au retour rationnel aux sources coraniques et prophétiques que nous devrons appréhender avec une lecture logique et une logique scientifique, liant le temporel au spirituel, le corps à l'esprit, la matière à l'essence, et sans omettre surtout le retour à nos valeurs civilisationnelles, auxquelles il importe d'initier nos générations montantes.

Nous devrons alors unifier toutes nos tendances, toutes nos différentes «qiblas » et en ériger une seule et unique, et nous orienter tous vers ce Temple pyramidal, constitué par la foi, la raison et la science, à base du vrai et du beau.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

« Traduction du Saint Coran par Cheikh Boubakeur Hamza.
« Islam (Dogme et Législation) de l'Imam Mahmoud Chaltût.
traduit en français par le Professeur Messaoud Boudjenoun.
« Dictionnaire Elémentaire de l'Islam du Professeur Tahar Gaïd.
Biographie du Prophète de l'islam du Professeur Mohammad Said Ramadhan al Bouti Traduit par le Professeur Harkat Abdou

Note biographique sur l'auteur

Le Cheikh Tahar BADAOUI, que Dieu nous le préserve et l'assiste dans tous les actes de bienfaisances qu'il ne cesse d'entreprendre, est né le 25 juillet 1945 à Bordj-Bou-Arreridj ville du nord est de l'Algérie qui est un haut lieu de la révolution algérienne.

Ce grand homme a très tôt opté pour le savoir et la science, très jeune il apprit les préceptes de l'islam. Son âge n'excéda pas 14 ans qu'il apprit le Coran dans son intégralité.

Il poussa ses études sur le culte islamique par amour et par vocation, sans en faire une activité professionnelle. Car en réalité le cheikh Tahar est un homme d'administration.

Agé à peine de 20 ans il était déjà secrétaire d'administration au sein du ministère de l'habitat, de la construction et des travaux publics.

Il fit une première formation dans le domaine de l'administration auprès du centre d'Hydra à Alger en 1967. Etant un homme de perfection, il poussa ses études jusqu'à son accession à l'E.N.A en 1973 (école nationale d'administration), une école qui a la réputation d'être une mère de tous les hauts cadres de la nation.

Cette formation en fit de lui un administrateur chevronné et assidu qui occupa de hautes fonctions dans les structures de l'état algérien.

Sa carrière professionnelle n'est pas des moindres, il était progressivement : inspecteur du travail auprès de plusieurs institutions tels, la wilaya d'Oran, le ministère du travail…

administrateur au ministère de l'intérieur.

Puis chargé de mission du cabinet du Ministre de l'intérieur.

Sous – directeur au sein du ministère des finances.

Après une longue maladie qui l'éloigna de ses bureaux, il reprit fonction

En qualité d'administrateur principal à la direction des ressources humaines...Dieu a doté cet homme de 62 ans aujourd'hui, d'une sagesse exceptionnelle, d'une modestie exemplaire et d'une clairvoyance rare chez le commun des mortels.

Les hautes sphères qu'il a fréquentées durant sa carrière ne l'ont pas grisé. Il a su resté simple, ouvert à toute personne qui le sollicite.

Penchant toutefois à la solitude pour se consacrer à ses recherches et à ses écrits. Le plus surprenant chez le Cheikh Tahar est de savoir comment cet homme, qui occupe des postes de grandes responsabilités qu'il ne néglige nullement ,qui a une lourde charge familiale qu'il assume , qui a une lourde charge familiale qu'il assume pleinement, qui dispense conférences et séminaires et prodigue conseils et orientations sans lassitude, trouve-t-il le temps d'écrire, mais surtout d'écrire avec passion sur des thèmes tout aussi passionnels tels, l'unicité divine, le miracle du prophète Mohamed (salut divin soit sur lui), la vraie foi, la femme en Islam, les grandes batailles menées par les musulmans et les enseignements à en tirer aujourd'hui, les mois sacrés et leurs vertus….

Ses écrits réellement profus, produits par une main experte qui maîtrise parfaitement tout aussi la langue arabe que la langue française, sont édités pour la plupart ou diffusés dans la presse nationale ou enregistrés sur des bandes magnétiques ou encore diffusés sur son propre site Internet ouverts à une plus large consultation. Le cheikh dispose également d'un courrier électronique pour répondre aux interrogations des citoyens soucieux d'acquérir plus d'enseignement sur leur sainte religion.

Les œuvres qui suscitent la prédilection du cheikh Tahar portent sur le Coran, l'édition et l'enregistrement de ce saint livre sous la récitation de l'Imam Ouarche, sa transcription et son interprétation approfondie ainsi que l'édition des Hadith du prophète Mohamed (Que son nom soit loué) sous la récitation de l'Imam Boukhari que Dieu aît son âme.

Pour s'arrêter pas pour finir, car on n'a jamais tout dit sur le Cheikh Tahar qui mérite tous les honneurs. Lui, l'homme de grande humilité qui loue son créateur à tout moment, avec une langue tendre et mielleuse qui récite incessamment des versets coraniques et une plume douce qui incite à l'amour, à la foi, à l'union et à la paix . Comment veut-on que Dieu avec sa grâce infini puisse l'oublier ?

SITE : www.cheikhbadaoui.org
E - MAIL : si tahar badaoui @ hotmail.com

TF1

19.55 : Les experts



Série avec : Ted Danson, Elisabeth Shue
Les experts enquêtent sur le décès d'une femme retrouvée dans la piscine d'une maison non occupée. La défunte présente un taux d'alcoolémie très élevé et David Hodges déduit de ses observations qu'elle s'est débattue contre un assaillant. Nick trouve sur elle un diamant enregistré au nom de Martin Fox, qui se trouve être son mari.Il révèle à Russell que sa femme était à Las Vegas pour suivre une cure de désintoxication.

CANAL+

20.00 : Une rencontre



Comédie avec Sophie Marceau, François Cluzet…
Au cours d'une soirée, Elsa, romancière à succès, est présentée à Pierre, avocat brillant, avec qui nait une immédiate complicité. Elsa, qui sort d'un divorce difficile, mène une relation sans conséquences, tandis que Pierre est un mari et un père de famille heureux. Quelques jours plus tard, les deux se retrouvent par hasard en soirée. Ils s'avouent leur attirance mutuelle mais Pierre est fidèle et Elsa refuse l'idée d'une liaison avec un homme marié.

M6

19.55 : Les chefs contre-attaquent



Culture Infos
Cyril Lignac, Philippe Etchebest, Ghislaine Arabian et Yves Camdeborde se rendent à Montereau-Fault-Yonne, en Seine-et-Marne. Les chefs rencontrent des familles pour découvrir ce qu'elles consomment et enquêtent auprès de commerçants, restaurateurs et de supermarchés sur l'origine de leurs produits. Puis, ils quittent ...

france 2

19.56 : Nina



Série avec Annelise Hesme, Thomas Jouannet….
Nina, infirmière stagiaire âgée de 39 ans, effectue son premier jour dans un hôpital. Elle ne manque pas de se faire remarquer en remettant en cause le diagnostic du Dr Costa Antonakis, qui n'est autre que son... ex-mari. Sans le vouloir, Nina réactive le conflit qui oppose celui-ci au Dr Proust.

france 3

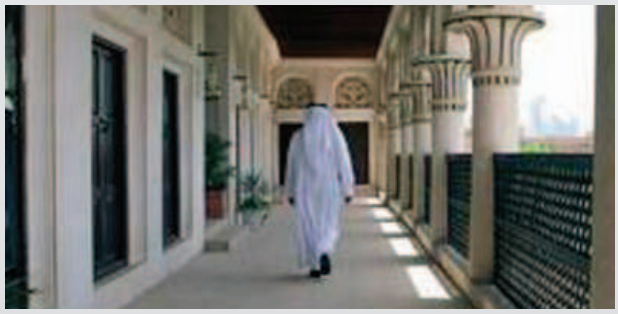
19.50 : Des racines et des ailes



Culture Infos
Guillaume Lecuillier, un historien de la région, fait découvrir le château du Taureau, dans la baie de Morlaix. Celle-ci est devenue une réserve ornithologique protégée par l'association Bretagne Vivante. Grâce au géologue Serge Suanez, nous survolons tout le littoral des Côtes-d'Armor pour mieux comprendre les formations géologiques qui font la renommée de la région : la baie de Saint-Brieuc, les ...

TV5MONDE

20.00 : Emirats, les mirages de la puissance



France (2014) - 1 saison / 2 épisodes
Au début du XIXe siècle, les émirats ne sont encore que des terres sans frontières, peuplées de tribus nomades vivant d'une ressource rare et convoitée : les perles. Quand le marché s'effondre en 1929, famine et misère s'installent jusqu'aux premiers forages pétroliers en 1940. Mais ce n'est que dans les années 1960 que les émirats s'imposent parmi les plus grands producteurs d'or noir. Un tournant initié par ...

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr 03:17	Fadjr 03:25	Fadjr 03:37	Fadjr 03:53	Fadjr 03:47	Fadjr 03:53	Fadjr 03:58
Dohr 12:30	Dohr 12:34	Dohr 12:49	Dohr 12:40	Dohr 12:56	Dohr 13:01	Dohr 13:03
Açr 16:22	Açr 16:25	Açr 16:40	Açr 16:20	Açr 16:46	Açr 16:50	Açr 16:53
Maghrib 19:54	Maghrib 19:57	Maghrib 20:13	Maghrib 19:50	Maghrib 20:18	Maghrib 20:22	Maghrib 20:24
Icha 21:35	Icha 21:37	Icha 21:53	Icha 21:20	Icha 21:57	Icha 22:00	Icha 22:02

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5200 - MERCREDI 29 CHAABANE 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	max.	min.
Alger	25°	17°
Oran	29°	15°
Constantine	25°	10°
Ouargla	38°	24°

DANS UNE ALLOCUTION À L'ACADÉMIE DE CHERCHELL

GAID SALAH : «QUE NOTRE PEUPLE SOIT CONFIANT»

L'Armée nationale populaire (APN) demeure «fortement convaincue de la sensibilité et de la vitalité de ses missions constitutionnelles», a affirmé hier à Cherchell le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah.

«Sur le chemin de la consolidation du lien d'appartenance à la Patrie, et l'imprégnation de ses valeurs non seulement dans les âmes et consciences mais également dans les cœurs de nos soldats, l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), demeure fortement convaincue de la sensibilité et de la vitalité de ses missions constitutionnelles», a indiqué le général de corps d'armée, Gaïd Salah, dans une allocution directive à l'occasion de la cérémonie de sortie des promotions de l'Académie militaire de Cherchell pour l'année 2015.

L'ANP «œuvre, a-t-il poursuivi, en tout dévouement et compétence et quelles que soient les circonstances, à relever tous les défis et remporter tous les enjeux, par l'aide de Dieu le Tout-Puissant, et sous le commandement et le soutien de son Excellence Monsieur le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale».

«Et que notre peuple soit confiant et certain que ses fils à l'ANP, digne héritière de l'ALN, sont toujours sur le terrain honorant leur serment, méritant notre entière gratitude et estime, en reconnaissance à ces hommes dont la grande fierté dans l'accomplissement du devoir national est incontestable, ce devoir qu'ils remplissent sur chaque parcelle de notre Patrie et à travers nos diverses et longues frontières, en tout honneur, fidélité et abnégation pour dissuader les ennemis de l'Algérie et leurs acolytes terroristes», a ajouté Gaïd Salah.

Il a, à cette occasion, rappelé les étapes considérables qu'a franchies l'ANP dans plusieurs domaines, y compris celui de la formation avec toutes ses branches, spécialités et niveaux.

Lesquelles étapes représentent des réalisations concrètes reflétées par les résultats fructueux atteints sur le terrain. «Nous ne nous arrêterons absolument pas à la seule mise en place d'un appareil de formation de l'ANP en mesure de répondre aux exigences d'une formation moderne et qualitative, au diapason des besoins fonctionnellement et professionnellement variés, mais nous œuvrerons principalement à ce qu'il soit un terrain fertile qui forme des soldats, quels que soient leurs niveaux et catégories, dont les âmes et les consciences sont imprégnées de préceptes de pensée positive, sage et rationnelle qui les guide dans l'assimilation du sens réel de la responsabilité dont ils sont chargés, et qui leur assure, ainsi, un accomplissement parfait de leur devoir national en toutes circonstances», a-t-il affirmé.

«Telles sont les caractéristiques globales et complémentaires de la formation, du savoir, du professionnalisme et de la discipline, que nous considérons comme pilier principal et effectif pour l'aboutissement des efforts inlassables de développement que connaît l'ANP ces dernières années au niveau de toutes ses composantes», a ajouté le vice-ministre de la Défense nationale.

Ce sont des résultats qui, «à la fois, renforcent la confiance du peuple algérien en les capacités et la permanente disponibilité, de jour comme de nuit, de ses Forces Armées, et qui représentent une plus grande motivation pour nous, militaires, à être éternellement à la hauteur de cette confiance qui nous est chère, et à la hauteur de l'affront réussi, avec l'aide de Dieu le Tout-Puissant, des hostilités quelles qu'en soient l'origine et l'ampleur», a-t-il soutenu.

Après avoir terminé de prononcer son allocution, le général de corps d'armée, Gaïd Salah, l'occasion avait été donnée aux cadres et élèves qui avaient exprimé de nouveau leur «grande fierté de faire partie de l'ANP, et de leur immuable engagement, en toutes circonstances, à se sacrifier pour la souveraineté de la Nation et préserver sa stabilité et sa sécurité.

S. N.







S. Adel/L.J.I